

**RAPPORT
DU COMITÉ
DES CONFÉRENCES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 32 (A/42/32)



NATIONS UNIES

New York, 1987

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. PROJETS DE RESOLUTION PRESENTES PAR LE COMITE DES CONFERENCES A L'ASSEMBLEE GENERALE	1	1
II. CALENDRIER DES CONFERENCES ET REUNIONS	2 - 68	2
A. Adoption du projet de calendrier des conférences et réunions pour l'exercice biennal 1988-1989	2 - 13	2
B. Amélioration de l'utilisation des ressources en matière de services de conférence : statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies	14 - 39	4
C. Plan des futures réunions du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement	40 - 42	9
D. Services de conférence fournis aux organismes et programmes des Nations Unies non financés par le budget ordinaire de l'Organisation	43 - 49	9
E. Conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies : application des alinéas h) et i) du paragraphe 10 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	50 - 55	10
F. Plan des réunions de la Commission de la fonction publique internationale : lettre du Président de la Commission	56 - 67	11
G. Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et des réunions approuvé pour 1987	68	14
III. STATUT DU COMITE DES CONFERENCES : APPLICATION DES RESOLUTIONS 41/177 B ET 41/213 DE L'ASSEMBLEE GENERALE	69 - 79	14
IV. CONTROLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION	80 - 99	16
A. Communications des Etats Membres distribuées comme documents de l'Organisation des Nations Unies	80 - 85	16
B. Rapports d'organes subsidiaires à l'Assemblée générale : respect de la limite souhaitable de 32 pages fixée par l'Assemblée générale dans sa résolution 37/14 C	86 - 93	17

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
C. Application de la résolution 41/177 D de l'Assemblée générale : établissement de comptes rendus écrits des séances d'organismes et programmes de l'Organisation des Nations Unies ..	94 - 99	18
V. RAPPORT DU CORPS COMMUN D'INSPECTION SUR LA GESTION DES SERVICES D'INTERPRETATION DANS LE SYSTEME DES NATIONS UNIES	100 - 106	19
VI. EXAMEN DU PLAN A MOYEN TERME POUR LA PERIODE 1990-1995 : SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES	107 - 114	20
VII. QUESTIONS DIVERSES	115 - 125	21
A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	115 - 121	21
B. Examen de l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour 1984-1985 : Département des services de conférence	122 - 125	22
VIII. QUESTIONS D'ORGANISATION	126 - 133	23
A. Mandat et composition	126 - 127	23
B. Bureau	128 - 130	26
C. Organisation des travaux	131	23
D. Programme de travail	132 - 133	24
IX. TRAVAUX DU COMITE PENDANT LA QUARANTE ET UNIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE	134	24

ANNEXES

I. GRAPHIQUE MONTRANT LA DIMINUTION GLOBALE DU VOLUME DES SUPPLEMENTS AUX DOCUMENTS OFFICIELS DE L'ASSEMBLEE GENERALE, 1978-1986	25
II. DOCUMENTS PRESENTES AU COMITE DES CONFERENCES DEPUIS LA CLOTURE DE SA SESSION DE 1986 CONSACREE A DES QUESTIONS DE FOND	26
III. PROJET DE CALENDRIER DES CONFERENCES ET REUNIONS DES ORGANES DES NATIONS UNIES POUR LA PERIODE BIENNALE 1988-1989	28

I. PROJETS DE RESOLUTION PRESENTES PAR LE COMITE
DES CONFERENCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

1. Le Comité des conférences soumet les projets de résolution ci-après à l'Assemblée générale pour approbation :

A

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 3351 (XXIX) du 18 décembre 1974, 32/72 du 9 décembre 1977, 36/117 B du 10 décembre 1981, 38/32 du 25 novembre 1983, 40/243 du 18 décembre 1985, 41/177 B du 5 décembre 1986 et 41/213 du 19 décembre 1986,

1. Remercie le Comité des conférences de ses rapports et des efforts qu'il déploie depuis sa création pour assurer l'utilisation optimale des services de conférence au sein de l'Organisation des Nations Unies;

2. Décide de maintenir le mandat et le statut actuels du Comité des conférences pour une période supplémentaire d'un an allant du 1er janvier au 31 décembre 1988;

3. Prie le Président de l'Assemblée générale de renouveler le mandat des membres actuels du Comité pour la période en question;

4. Prie le Comité des conférences de poursuivre l'examen des questions en suspens ayant trait à son mandat et à son statut, et de présenter à l'Assemblée générale, à sa quarante-troisième session, des recommandations à ce sujet.

B

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences,

1. Approuve le projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1988-1989, tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences;

2. Autorise le Comité des conférences à procéder à tous ajustements du calendrier des conférences et réunions pour 1988-1989 rendus nécessaires du fait de mesures ou décisions prises par l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session;

3. Demande que les organes de l'Organisation des Nations Unies, dans le souci d'utiliser au mieux les services de conférence mis à leur disposition, indiquent avec plus de précision le nombre de séances dotées de services de conférence dont ils auront effectivement besoin au cours de leurs sessions à venir;

4. Prie le Conseil économique et social d'envisager d'inviter le Comité des conférences à examiner le projet de calendrier des conférences du Conseil et à faire des observations et recommandations sur ce projet selon que de besoin.

II. CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

A. Adoption du projet de calendrier des conférences et réunions pour l'exercice biennal 1988-1989

2. Aux termes de la section I de sa résolution 40/243 du 18 décembre 1985, l'Assemblée générale a approuvé le calendrier biennal des conférences et réunions pour 1986-1987 figurant à l'annexe II du rapport présenté par le Comité des conférences à l'Assemblée lors de sa quarantième session et modifié par des décisions prises ultérieurement par l'Assemblée au cours de la session. Par sa résolution 41/177 A du 5 décembre 1986, l'Assemblée a approuvé le projet de calendrier révisé pour 1987.
3. A sa 263e séance, le 25 août 1987, le Comité des conférences a examiné le projet de calendrier des conférences et réunions pour l'exercice biennal 1988-1989.
4. En présentant le projet de calendrier, le Secrétariat a fait remarquer qu'il avait été élaboré sur la base des principes établis que l'Assemblée générale a approuvés dans diverses résolutions et décisions, notamment la résolution 40/243. En outre, conformément à la résolution 41/213, le projet de calendrier prévoyait une répartition plus égale des réunions afin d'encourager une meilleure utilisation des installations de conférence et des ressources et de limiter le recours au personnel temporaire, comme l'avait recommandé dans son rapport le Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.
5. Le Secrétariat a expliqué qu'il s'attendait toutefois que des réunions soient ultérieurement ajoutées au calendrier comme suite aux mesures prises par l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session, et que d'autres ajustements étaient à prévoir au fur et à mesure que les dates et lieux des réunions approuvées seraient arrêtés. En outre, on s'attendait que l'Assemblée renouvellerait le mandat d'un certain nombre d'organes, qui devait expirer à la fin de 1987. Conformément à la pratique établie, le Secrétariat avait omis ces organes dans le projet de calendrier, mais avait prévu officieusement des crédits pour ces adjonctions et modifications.
6. Le projet de calendrier indiquait également les organes qui avaient droit à des comptes rendus analytiques conformément à la résolution 37/14 C du 16 novembre 1982, prolongée par la résolution 41/177 D du 5 décembre 1986, et à la résolution 1979/69 du Conseil économique et social, en date du 2 août 1979. A sa 35e séance plénière, le 8 juillet 1987, le Conseil économique et social a décidé à nouveau de prolonger de deux ans la période d'essai pendant laquelle ses organes subsidiaires et comités de session auraient ou non droit à des comptes rendus analytiques.
7. Le Secrétariat a fait remarquer en outre que le projet de calendrier était pleinement conforme au calendrier des conférences et réunions pour 1988-1989 approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 1987/178, adoptée à sa 35e séance plénière le 8 juillet 1987. Les réunions pour 1988 de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui devaient se tenir hors des sièges respectifs de ces commissions, avaient été approuvées par le Conseil économique et social, conformément à la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale.

Le Secrétariat a souligné à cet égard que le Conseil économique et social avait pris à sa première session ordinaire de 1987 une initiative visant à utiliser au mieux les services de conférence. Le secrétariat du Conseil avait signalé au Département des services de conférence, avant la session, qu'il prévoyait de ne tenir que 45 séances au lieu des 114 séances habituelles. Tel fut en effet le cas et le Conseil a pu terminer ses travaux en dépit de la réduction du nombre de séances.

8. On a appelé l'attention du Comité des conférences sur un certain nombre de dérogations dans le projet de calendrier pour 1988-1989, aux pratiques établies.

9. En se livrant à un examen exhaustif du projet de calendrier, les membres ont posé toute une série de questions portant sur tous les aspects des préparatifs du projet de calendrier et sur son application.

10. Ils ont notamment demandé que d'autres informations leur soient fournies sur les sujets suivants : plan des réunions de la Commission spéciale du Conseil économique et social prévues pour 1988; durée des sessions de certains autres organes et capacité du Secrétariat à tirer au mieux parti des ressources libérées par l'annulation de séances; périodicité biennale des réunions, adoptée par certains organes; examen par le Conseil économique et social de son calendrier de réunions; lieu des réunions conjointes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination prévues pour 1989; et réunions en 1988 de la CEPALC, de la CESAP et de la CEA.

11. Le débat a tourné en grande partie autour du fait que le projet de calendrier avait été publié trop tard pour que les membres puissent l'examiner en détail avant la session du Comité des conférences. Le nombre de réunions consacrées aux activités d'un même secteur, qui étaient prévues plus ou moins au même moment, a été un aspect du projet qui a toutefois attiré particulièrement l'attention. Plusieurs exemples de chevauchements de cette nature ont été cités au cours du débat, et des orateurs ont fait remarquer que certaines délégations avaient souvent du mal à accorder à ces réunions simultanées l'attention qu'elles méritaient.

12. Le Comité a pris dûment note des dérogations apparaissant dans le projet de calendrier que le Secrétariat avait portées à son attention. On a constaté avec satisfaction que certains organes tendaient à se réunir tous les deux ans, et le Comité a manifesté l'espoir que les compétences du Secrétariat seraient mises à profit afin de veiller à ce que les réunions des organes qui avaient l'intention de se réunir tous les deux ans soient correctement échelonnées tout au long de l'exercice biennal. On a aussi constaté avec regret que des organes qui se réunissaient actuellement tous les deux ans avaient tendance à revenir à des sessions annuelles.

13. Le Comité a également décidé que si un certain degré de chevauchement était inévitable, puisqu'il fallait que les organes reçoivent à temps leur documentation avant la session et préparent les rapports à l'intention des organes dont ils relevaient, il conviendrait néanmoins que les projets de calendrier contiennent à l'avenir un tableau synoptique, indiquant en particulier, combien de réunions simultanées consacrées à des activités du même secteur auraient lieu tel ou tel mois. On a aussi suggéré d'ajuster les dates des sessions du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, de la Commission de la population et de la Commission de statistique,

de manière à éviter tout chevauchement à l'avenir. On a en outre proposé d'appeler l'attention des organes subsidiaires sur le calendrier des conférences lorsqu'ils envisageraient les dates de leurs futures réunions.

B. Amélioration de l'utilisation des ressources en matière de services de conférence : statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies

14. A sa 253e séance, le 23 mars 1987, le Comité des conférences a examiné le document A/AC.172/88/Add.5, qui contenait des statistiques concernant les organes de l'Organisation des Nations Unies qui se sont réunis, en 1986, à New York, Genève et Vienne. Ces statistiques indiquaient le nombre de séances prévues pour chaque organe, le nombre de séances effectivement tenues et le nombre de séances annulées. Le document précisait également le temps perdu du fait que des séances avaient commencé en retard ou s'étaient terminées avant l'heure prévue et spécifiait dans quelle mesure les ressources libérées par l'annulation des séances prévues avaient pu être utilisées par d'autres organes ou groupes. Le Comité avait étudié une série de ces rapports, dont le premier avait été publié en 1983.

15. Le rapport visait à indiquer le "coefficient d'utilisation" des organes de l'Organisation des Nations Unies énumérés, ce coefficient devant servir à mesurer l'efficacité avec laquelle tel ou tel organe avait utilisé les services de conférence mis à sa disposition. Par exemple, si un organe annulant des séances, les commençant en retard ou les terminant plus tôt que prévu n'avait pas utilisé l'équivalent de 20 % du temps qui lui avait été alloué, son coefficient d'utilisation était de 80 %. Le Comité des conférences, lors de ses précédents examens, avait considéré qu'une utilisation des services à 75 % au minimum représentait un niveau d'efficacité acceptable.

16. Les délégations ont posé un certain nombre de questions sur les mécanismes qui permettaient d'allouer les services libérés par l'annulation de séances prévues à des organes qui souhaitaient se réunir "suivant les disponibilités", sur la façon dont les organes cités dans le document établi par le Secrétariat avaient été choisis, sur la façon dont la durée des sessions avait été fixée et sur la pratique de la surprogrammation.

17. Le Secrétariat a répondu que le Département des services de conférence établissait une "liste d'attente" des organes qui souhaitaient se réunir au cas où des services d'interprétation deviendraient disponibles. Si les services dégagés par l'annulation d'une séance prévue correspondaient aux besoins d'un organe figurant sur la liste d'attente, et si l'on pouvait en avertir les membres de l'organe en question à temps pour qu'il puisse se réunir, on évitait dès lors tout gaspillage. On a souligné que les organes devaient annoncer le plus tôt possible les séances qu'ils comptaient annuler.

18. Les organes cités dans le document A/AC.172/88/Add.5 étaient ceux qui se réunissaient régulièrement en session à New York, Genève et Vienne depuis 1980 ou 1981. Comme on jugeait utile que le Comité dispose de statistiques aussi approfondies que possible pour évaluer les tendances sur un certain nombre d'années, on n'a tenu compte que des organes qui se réunissent effectivement de façon régulière, excluant ceux qui se réunissent "selon les disponibilités" ou "selon les besoins", les conférences spéciales et leurs organes préparatoires ainsi que les organes qui n'étaient créés que pour deux ou trois ans.

19. Le Président a rappelé que la durée des sessions des organes subsidiaires de l'Assemblée générale était, comme toute autre disposition concernant les réunions, fixée par l'Assemblée elle-même.

20. Le Secrétariat a expliqué en outre que l'administration du programme des réunions était étroitement liée à la pratique de la surprogrammation ou du sous-recrutement des interprètes temporaires. L'effectif permanent des interprètes au Siège de l'Organisation des Nations Unies, par exemple, pouvait assurer le service d'un nombre fixé de séances pendant une semaine. Lorsque le nombre de séances prévues dépassait ce nombre fixé, il fallait recruter du personnel temporaire pour assurer le service des conférences, en particulier des interprètes.

21. Toutefois, comme le Secrétariat savait par expérience aussi bien que d'après les statistiques qu'il pouvait compter sur un certain nombre d'annulations, le personnel temporaire était recruté non pas d'après le nombre brut de séances prévues mais d'après le nombre de séances probable compte tenu des annulations. La surprogrammation était pratiquée conformément au paragraphe 9 de la section I de la résolution 40/243, où l'Assemblée générale autorisait le Secrétaire général à appliquer au maximum, chaque fois que faire se pouvait, le principe de la surprogrammation, en vue d'assurer une meilleure utilisation des ressources en matière de conférence.

22. Le Secrétariat a également souligné, pour répondre à d'autres questions, que l'approche purement statistique qu'on avait utilisée signifiait que certains facteurs n'avaient pas été pris en considération. Par exemple, on n'avait pas essayé de tenir compte des diverses méthodes informelles de travail des organes ni de la difficulté relative qu'ils pouvaient avoir à s'acquitter de leur mandat. On n'avait pas non plus pondéré le coefficient d'utilisation pour tenir compte de la longueur de la session des organes intéressés.

23. Une délégation a déclaré, après avoir analysé en détail les statistiques présentées, que plus de 30 % des services de conférence mis à la disposition des organes mentionnés qui s'étaient réunis à New York en 1986 n'avaient pas été utilisés, ce qui représentait un coût estimatif de près de 400 000 dollars. Cette délégation a proposé que le Secrétariat étudie le moyen d'établir une base de données informatique pour permettre une analyse plus détaillée et plus approfondie du problème.

24. D'autres délégations, notant que l'utilisation des ressources s'était en général améliorée depuis quelques années, ont déclaré qu'on devait se garder de se reposer sur ses lauriers et qu'il fallait au contraire suivre constamment l'évolution de la situation. Un certain nombre d'orateurs ont estimé que l'Assemblée générale devrait tenir compte des statistiques relatives aux réunions lorsqu'elle évaluait les services de conférence nécessaires à ses organes subsidiaires ou à des conférences spéciales; on a proposé que les états des incidences sur le budget-programme accompagnant toute demande de services de conférence faite par un organe contiennent des statistiques indiquant la façon dont cet organe avait utilisé les ressources qui lui avaient été allouées dans ce domaine au cours des cinq dernières années et que ces renseignements soient également présentés dans le projet de budget-programme.

25. Une autre délégation, estimant qu'il était temps d'améliorer encore le processus, a proposé que le Comité recommande à l'Assemblée générale de donner pour instructions à ses organes subsidiaires de s'abstenir de faire des propositions

précises concernant la date de réunion et la durée de leurs sessions; que le Secrétaire général tienne compte du coefficient d'utilisation des divers organes lorsqu'il élabore le projet de calendrier des conférences; et que le Président prenne contact avec certains organes afin de réduire la durée de leurs sessions pendant quelques années.

26. Un orateur, convenant qu'une analyse informatique du problème serait utile, a fait remarquer que même si les ressources libérées par l'annulation de séances pouvaient être réaffectées, le temps perdu du fait que les séances commencent tard ou se terminent tôt constituait bel et bien une perte nette. Il a proposé que le Président du Comité des conférences poursuive ses contacts officieux avec les bureaux d'autres organes pour les encourager à mieux utiliser les services mis à leur disposition. Les renseignements sur la façon dont les organes de l'ONU utilisent les services de conférence qui leur sont affectés devraient aussi être portés à l'attention de l'Assemblée générale dans le cadre de l'action visant à renforcer le Comité des conférences.

27. Les services de conférence représentaient une ressource rare à ne pas gaspiller, a poursuivi le même orateur. Les organes dont les sessions avaient été réduites comme suite à la décision 40/472 n'en avaient pas souffert dans leurs travaux; il semblait même qu'ils aient mieux utilisé leurs ressources que les années précédentes.

28. Une autre délégation a fait observer que la majorité absolue des organes recensés avaient nettement mieux utilisé les ressources mises à leur disposition. Les indicateurs étaient donc positifs et encourageants, et le Comité des conférences devrait poursuivre ses travaux.

29. Certaines délégations ont estimé toutefois que le coefficient d'utilisation ne devait pas être le seul critère d'une action du Comité. Bien des raisons pouvaient expliquer que certains organes avaient un coefficient d'utilisation plus élevé que d'autres. Il fallait, en coopération étroite avec les organes intéressés, chercher d'autres renseignements. Il était inacceptable de recourir à des méthodes coercitives pour réduire les sessions d'autres organes.

30. Par la suite, le Président a chargé le Vice-Président (le représentant de Sri Lanka) de diriger des consultations informelles au sein d'un groupe de travail à composition non limitée et de faire rapport sur les conclusions du groupe de travail et ses recommandations sur l'action à suivre. A la 255e séance du Comité, le 24 mars 1987, le Vice-Président a annoncé que le groupe de travail était parvenu aux conclusions suivantes :

a) Le Président du Comité des conférences devrait écrire de nouveau aux présidents des organes considérés comme n'ayant pas utilisé avec l'efficacité voulue les services de conférence mis à leur disposition;

b) Cette lettre devrait faire part de la préoccupation qu'inspire au Comité le fait que les organes de l'ONU n'utilisent pas efficacement les ressources qui leur sont allouées;

c) Elle devrait rappeler les résolutions existantes de l'Assemblée générale sur l'utilisation rationnelle et efficace des ressources allouées aux services de conférence et énumérer les mesures pratiques proposées par le passé pour en réduire le gaspillage;

d) Cette lettre devrait être accompagnée d'une copie du rapport dont le Comité était saisi (A/AC.172/88/Add.5);

e) Elle devrait préciser que certaines délégations membres du Comité avaient considéré que ce rapport, certes précieux sur le plan technique, laissait forcément de côté les considérations d'ordre politique et autre qui souvent expliquent en grande partie que les services ne sont pas judicieusement utilisés;

f) Le Comité devrait achever d'examiner la question lors de la série de séances qu'il tiendrait en août en s'appuyant sur les renseignements les plus étendus possible, afin de faire une recommandation appropriée à l'Assemblée générale lors de sa quarante-deuxième session;

g) Pour que le Comité puisse tenir compte de toutes les vues possibles, les organes contactés devraient répondre au Président du Comité des conférences, en expliquant pourquoi ils n'avaient pas utilisé pleinement les ressources mises à leur disposition.

31. En conséquence, le Président a écrit aux organes suivants :

a) Comité spécial de l'océan Indien;

b) Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;

c) Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;

d) Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement;

e) Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales;

f) Comité de l'information;

g) Commission du désarmement;

h) Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation;

i) Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés;

j) Comité des contributions.

32. A sa 261e séance, le 24 août 1987, le Comité a examiné le document A/AC.172/96/Add.4, qui contenait les réponses des présidents de certains des organes susmentionnés.

33. Plusieurs orateurs ont estimé que la réaction à la lettre du Président avait été positive et montrait que les autres organes de l'ONU avaient conscience de l'importance que revêtait l'utilisation optimale des ressources allouées au titre des services de conférence. Plusieurs délégations se sont déclarées satisfaites des réponses reçues. Certaines délégations ont en outre fait observer qu'il

fallait tenir compte de la taille des organes et de la complexité des tâches qui leur étaient confiées pour évaluer la façon dont ils utilisaient les services de conférence mis à leur disposition. Plusieurs orateurs ont fait remarquer que certains organes prenaient leurs décisions par consensus, pratique qui exigeait beaucoup de temps; d'autres ont souligné que même parmi ces organes, il en était qui utilisaient leurs ressources de façon très satisfaisante.

34. Une délégation a proposé qu'on demande désormais aux organes de l'ONU de préciser d'avance, et de manière aussi détaillée que possible, le nombre de séances nécessitant des services de conférence qu'ils envisageaient de tenir durant leur session. Au cours d'une session de deux semaines, soit 10 jours ouvrables, un organe tablerait normalement sur 20 séances, à raison d'une le matin et une l'après-midi. Toutefois, si cet organe était en mesure de prévoir qu'il lui suffirait d'en tenir 12 à 15 au lieu de 20, on pourrait réaffecter les services ainsi libérés à d'autres organes qui souhaitent se réunir pendant la même période.

35. Un autre orateur, rappelant les propositions présentées au cours d'un débat antérieur sur la question, a fait observer que des sommes importantes étaient encore gaspillées du fait que les ressources allouées n'étaient pas pleinement utilisées. Les réponses des présidents des autres organes à la lettre du Président du Comité des conférences méritaient certes une étude attentive, mais toutes n'étaient pas absolument convaincantes. Ce même représentant a proposé que le Secrétariat détermine automatiquement la durée des sessions de certains organes d'après la façon dont ils avaient précédemment utilisé les services de conférence mis à leur disposition. D'autres orateurs, appuyant ces vues, ont estimé que le Comité des conférences devrait continuer à faire pression pour que les ressources soient utilisées au mieux. Le Comité devrait recommander qu'on tienne compte d'une sous-utilisation des ressources par certains organes en raccourcissant la durée de leurs sessions lors de l'établissement du projet de calendrier des conférences. Ce principe devrait s'appliquer en particulier aux organes qui utilisent en général les services mis à leur disposition avec assez peu d'efficacité, ou avec une efficacité moindre que par le passé.

36. Certaines délégations se sont toutefois élevées contre cette suggestion. Un orateur a déclaré que tous les organes intergouvernementaux étaient importants et qu'il n'appartenait ni au Comité des conférences ni au Secrétariat de décider de l'importance relative des uns et des autres, ce qui serait contraire à l'esprit de la Charte. Pour veiller à ce que les ressources allouées au titre des services de conférence soient utilisées de façon plus rationnelle, le Secrétariat disposait de moyens tels que la surprogrammation et la réaffectation, à des organes qui souhaitent se réunir, des services libérés par l'annulation de séances prévues. On pouvait certes demander aux organes de fournir une estimation du nombre de séances dont ils pensaient avoir besoin, mais la décision ne saurait être prise à leur place : seul l'organe intéressé était en mesure de déterminer le temps que lui prendrait l'exécution de sa tâche.

37. Un autre participant, partageant ces vues, a estimé que les organes et leurs mandats étaient très différents les uns des autres et qu'aucun organe subsidiaire n'avait son mot à dire sur la façon dont un autre organe conduisait ses travaux. Ce représentant s'est fermement élevé contre l'idée de réduire les ressources allouées à un organe pour la seule raison que celui-ci n'avait pas pleinement utilisé ses ressources par le passé. La sous-utilisation résultait souvent de facteurs échappant au contrôle de l'organe lui-même.

38. Pour une autre délégation, la proposition de réduire automatiquement la durée des sessions était discutable. A supposer que des mesures d'ajustement soient nécessaires dans le cas de certains organes, elles devraient être prises par voie de consultations, et non pas imposées comme une mesure draconienne.

39. Le Comité a noté que les organes subsidiaires avaient un peu mieux utilisé les ressources allouées au titre des services de conférence et que les mesures prises par le Comité des conférences, ainsi que les lettres adressées par son président aux membres du bureau des autres organes, semblaient avoir eu les résultats attendus. Cependant, il y avait encore des organes de l'ONU qui n'utilisaient pas au mieux les ressources mises à leur disposition. Considérant que la durée de la session d'un organe ne correspondait pas nécessairement au nombre de séances dont cet organe pouvait avoir besoin pour s'acquitter de sa tâche, le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale de demander aux organes de l'ONU d'indiquer à l'avenir avec plus de précision le nombre de séances pour lesquelles ils auraient besoin de services de conférence pour leurs sessions à venir.

C. Plan des futures réunions du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement

40. Conformément au paragraphe 5 de la résolution 41/177 A, le Comité s'est penché à sa 264e séance, le 25 août 1987, sur la question du plan des futures réunions du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement. Il était saisi à cette fin de deux rapports du Secrétariat (A/AC.172/114 et A/AC.172/120).

41. Le Président a rappelé qu'à sa session de 1986, le Comité avait décidé de recommander à l'Assemblée que le Conseil consultatif se réunisse en septembre 1987 pendant la session de l'Assemblée, mais que la situation devait être revue en 1987 en fonction des conditions du moment. Celles-ci n'ayant en fait pas changé, le Conseil consultatif devrait se réunir en septembre 1988, au cours de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, et ce à nouveau contrairement à la résolution interdisant la réunion d'organes subsidiaires pendant la session. Les raisons de cette demande, liées au calendrier pour l'établissement du budget de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et à la participation du Conseil consultatif à ce processus en sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut, étaient restées les mêmes.

42. Le Comité a décidé d'informer le Conseil consultatif qu'il regrettait que ce dernier n'ait pas pu examiner le plan de ses réunions lors de sa seizième session tenue en avril 1987 et ne soit par conséquent pas à même de proposer de solution. Le Comité a décidé en outre de ne prendre aucune autre mesure à ce stade.

D. Services de conférence fournis aux organismes et programmes des Nations Unies non financés par le budget ordinaire de l'Organisation

43. A sa session de fond de 1986, le Comité des conférences avait décidé de demander au Secrétariat d'établir, suffisamment tôt pour que le Comité puisse l'examiner à sa session de 1987, une étude comparative - qui ferait aussi apparaître les coûts - des services de conférence fournis aux organismes et programmes des Nations Unies non financés par le budget ordinaire de l'Organisation, tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

44. Ce rapport, qui fait l'objet du document A/AC.172/121, a été examiné par le Comité à sa 26^e séance, le 24 août 1987.

45. Faisant valoir qu'aucun autre service n'était fourni gratuitement par l'ONU aux organes et programmes non financés par le budget ordinaire de l'Organisation, une délégation a proposé que le Secrétaire général examine avec les organismes concernés la possibilité d'obtenir le remboursement des services de conférence mis à leur disposition et établisse un rapport sur la question en vue de le présenter au Comité des conférences à sa session de 1988.

46. Appuyant cette proposition, un représentant a estimé qu'il faudrait rendre pleinement compte des fonds affectés à ces services et les présenter avec plus de "transparence". Un autre intervenant a souligné qu'il faudrait en effet exercer un contrôle sur la fourniture des services de conférence.

47. Plusieurs représentants ont néanmoins estimé que, vu son caractère budgétaire, ce contrôle outrepasserait la compétence du Comité des conférences. C'était, par contre, au Comité qu'il appartenait d'établir le calendrier des séances des organismes concernés et de contrôler la façon dont ces derniers utilisaient les ressources qui leur étaient allouées au titre des services de conférence.

48. Un autre orateur a fait observer qu'il y avait parfois conflit entre les séances de certains organismes et programmes, dont l'Organisation assurait gratuitement le service, et les séances régulièrement prévues des organes de l'ONU. Il a rappelé que la session de 1987 du Conseil de tutelle avait été abrégée d'une semaine en raison de la crise financière, alors que la session du Conseil d'administration du PNUD, qui avait lieu au même moment, n'avait pas été affectée.

49. Le Comité a pris note des informations concernant les services de conférence fournis aux organismes et programmes non financés par le budget ordinaire de l'Organisation et les dépenses correspondantes, et a constaté qu'un grand nombre de ces réunions avaient lieu à des périodes très chargées de l'année. Il a reconnu que ces réunions pouvaient avoir des répercussions sur le programme des séances des organes subsidiaires financées par le budget ordinaire de l'Organisation et, à son avis, il pouvait être utile que l'Assemblée générale soit informée, à un stade ultérieur, du taux d'utilisation des ressources mises à la disposition de ces organismes et programmes.

E. Conférences spéciales de l'Organisation des Nations Unies : application des alinéas h) et i) du paragraphe 10 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

50. A sa session de 1986 consacrée à des questions de fond, le Comité avait prié le Secrétariat d'instituer un mécanisme pour aider à mettre en oeuvre les dispositions susmentionnées de la section I de la résolution 40/243, qui stipulent ce qui suit :

"h) Il ne peut être convoqué plus d'une conférence spéciale de l'Organisation des Nations Unies durant une même période;

i) Il ne doit pas être convoqué plus de cinq conférences spéciales au cours d'une même année, à moins qu'il n'en soit expressément décidé autrement par l'Assemblée générale."

51. A la 254e séance du Comité, le 23 mars 1987, le Secrétariat a fait oralement rapport sur la question, expliquant qu'on ne s'était jamais entendu sur une définition officielle du terme "conférences spéciales", mais que le Secrétariat établissait une liste officieuse des grandes réunions prévues auxquelles il faudrait fournir des services de conférence. Entre 1978 et 1986, le nombre de réunions de ce genre que l'Assemblée générale avait autorisées avait oscillé entre quatre et neuf par an. Conformément aux procédures établies, elles avaient toutes été signalées au Comité des conférences lorsqu'il devait approuver le projet de calendrier des conférences pour l'exercice biennal à venir.

52. Une délégation, appuyée par une autre, a alors proposé que le Comité avertisse l'Assemblée lorsqu'il semblait, d'après la liste officieuse établie par le Secrétariat, que le nombre de conférences spéciales dont la réunion était prévue telle ou telle année dépassait les limites fixées aux alinéas h) et i) du paragraphe 10 de la section I de la résolution 40/243.

53. Deux autres orateurs, s'élevant contre cette proposition, ont estimé que l'Assemblée générale était maîtresse de ses propres procédures et avait le droit de prévoir des conférences spéciales si elle le désirait. Il n'appartenait pas au Comité des conférences de donner des instructions à l'Assemblée.

54. Répondant à une question, le Secrétariat a déclaré qu'à sa quarante et unième session, l'Assemblée générale n'avait pas autorisé plus de conférences spéciales que le nombre prévu dans la résolution 40/243.

55. A la 256e séance, le Comité a décidé, sur la proposition du Président, que la question pouvait être examinée en vertu des dispositions du paragraphe 6 de la résolution 35/10 A, qui précise que toutes les propositions concernant le calendrier des conférences et réunions qui auraient été faites lors d'une session de l'Assemblée générale seraient revues par le Comité des conférences lorsque les incidences administratives ou les incidences sur le budget-programme seraient examinées. Conformément aux directives que le Comité des conférences avait établies à sa trente-neuvième session 1/ pour l'application de cette résolution, on accordait une attention particulière aux propositions qui dérogeaient aux résolutions de l'Assemblée générale. En d'autres termes, toute proposition formulée au cours d'une session future de l'Assemblée et ayant pour effet de convoquer une conférence spéciale de plus dans une année où cinq conférences spéciales étaient déjà prévues serait portée à l'attention du Comité, lequel serait alors invité à appeler l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de déroger aux alinéas h) et i) du paragraphe 10 de la section I de la résolution 40/243.

F. Plan des réunions de la Commission de la fonction publique internationale : lettre du Président de la Commission

56. Pour délibérer sur ce point, le Comité s'est appuyé sur un rapport du Secrétariat publié sous la cote A/AC.172/119 et exposant la divergence qui existe entre les dispositions de l'alinéa g) du paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243 et celles de l'article 4 du règlement intérieur de la Commission, lesquelles portent les unes comme les autres sur le plan des réunions de la Commission.

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-neuvième session, Supplément No 32 (A/39/32), chap. VII.

57. Un représentant a ouvert le débat lors de la 255e séance du Comité, le 24 mars 1987, en déclarant que le Président de la Commission, dans sa lettre au Président du Comité des conférences sur la question, semblait vouloir dire que l'Assemblée générale, lorsqu'elle avait approuvé la résolution 40/243, était dans l'ignorance des dispositions du règlement intérieur de la Commission. Or, tel n'était pas le cas. Sa délégation avait participé activement aux consultations qui avaient abouti à l'élaboration de cette résolution, et tous les facteurs pertinents avaient été pris en considération. L'Assemblée générale avait à son avis choisi de restreindre la liberté de la Commission en ce qui concernait le choix du lieu de réunion de sa session; une session par an était d'ailleurs suffisante. Il faudrait conseiller à la Commission de respecter strictement les dispositions de la résolution 40/243.

58. La même délégation a demandé si la Commission avait jamais examiné les conditions de service lorsqu'elle avait tenu une session en dehors de New York et si elle était parvenue au moindre résultat. Elle a également déclaré que les invitations adressées à la Commission par les organisations participantes n'entraînaient aucuns frais pour ces dernières et a fait observer que ces organisations, comme les gouvernements qui invitaient des réunions à se tenir sur leur territoire, devraient être tenues de prendre à leur charge les frais additionnels qu'entraînerait effectivement la tenue hors siège d'une réunion de la Commission.

59. Un participant a souligné que le Président de la Commission, au lieu de demander que la résolution 40/243 soit modifiée pour en aligner les dispositions sur celles du règlement intérieur de la Commission, aurait pu chercher à modifier plutôt le règlement intérieur. Sa délégation était en faveur du maintien du statu quo pour des raisons juridiques, pratiques et budgétaires.

60. Répondant aux divers arguments, le Secrétariat a déclaré que la Commission, lorsqu'elle s'était rendue à l'Office des Nations Unies à Genève en 1982, s'était occupée des questions de traitement du personnel recruté localement et d'ajustement de poste pour la catégorie des administrateurs en poste à Genève, et que des contacts directs avec le personnel concerné plutôt qu'avec leurs représentants avaient été très utiles à la Commission dans la recherche de solutions à ces questions, qui comportaient notamment un problème de discrimination dans la rémunération des hommes et des femmes affectés aux mêmes emplois. De plus, étant donné que c'était à Genève qu'il y avait la plus forte concentration de personnel appartenant aux divers organismes des Nations Unies, le meilleur moyen de rencontrer les fonctionnaires de Genève, et aussi le plus économique, avait été d'utiliser les installations de l'Office des Nations Unies à Genève.

61. Le Secrétariat a souligné en outre que 60 % du budget de la Commission provenaient des contributions des autres organisations du système commun, lesquelles avaient nettement indiqué qu'elles voulaient que la Commission se réunisse non seulement au Siège de l'Organisation des Nations Unies, mais aussi dans leurs propres bureaux, et seraient consternées si l'Organisation tentait de restreindre la latitude de la Commission dans ce domaine. Les frais de voyage des membres de la Commission ne variaient guère, selon le lieu de réunion, puisque les membres venaient du monde entier. Toute dépense supplémentaire entraînée pour le budget de la Commission par les frais de voyage de son personnel de secrétariat se rendant aux sessions tenues en Europe était compensée par les économies réalisées sur les frais de voyage du personnel imputés sur le budget d'autres organisations du système commun, puisque leur personnel participait lui aussi aux sessions de la

Commission. De plus, ces économies représentaient des économies globales pour les Etats Membres, qui contribuaient non seulement au budget de l'Organisation des Nations Unies, mais aussi au budget des autres organisations.

62. Plusieurs délégations ont fait observer que les mêmes Etats Membres qui étaient représentés à l'Assemblée générale l'étaient aussi dans les autres organisations du système commun des Nations Unies. Rien ne permettait donc de penser que les organes directeurs des autres organisations du système arriveraient à des conclusions différentes de celles auxquelles parvenait l'Assemblée.

63. Une délégation s'est élevée contre le parallèle établi dans le rapport (A/AC.172/119, par. 9) entre la Commission de la fonction publique internationale et les commissions régionales, dont le plan des réunions était aussi régi par le paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243. Il n'existait aucun parallèle et les deux ne pouvaient à son avis être comparés. L'orateur s'est également demandé pourquoi les discussions concernant les questions de traitement nécessitaient la présence physique de la Commission.

64. Une autre délégation, partageant ce point de vue, a souligné que le Président et le Secrétaire exécutif de la Commission étaient habilités à se rendre en divers lieux pour mener à bien le programme de travail de la Commission. De plus, les membres de la Commission représentaient un large éventail géographique et étaient choisis pour leur expérience dans ce domaine. Cela devrait suffire à permettre à la Commission de discuter de ces questions sans se rendre physiquement sur place.

65. Dans sa réponse, le représentant du Secrétariat a déclaré que la Commission avait besoin de deux sessions de trois semaines par an pour s'acquitter de toutes les tâches que lui avait confiées l'Assemblée générale et les autres organisations participantes. Une session se tenait normalement au printemps au siège d'une organisation participante et l'autre en été à New York. Cet arrangement était conforme à l'article 23 du statut de la Commission, qui l'habilitait à se réunir au moins une fois par an. Si les visites que le Président et le Secrétaire exécutif rendaient à des organisations participantes étaient utiles, elles ne pouvaient néanmoins pas remplacer des contacts entre la totalité des membres de la Commission et des représentants d'organisations et du personnel. Ces contacts au siège même des organisations s'étaient toujours révélés utiles, par exemple lors des enquêtes locales. En dehors des enquêtes sur les traitements, à propos desquelles on avait cité l'exemple de Genève, la session de mars 1986 à Nairobi avait permis à la Commission de se rendre compte sur le terrain des conditions de service du personnel affecté aux projets, lesquelles différaient de celles de leurs collègues en poste au siège. Etant donné que 50 à 60 % du personnel des organismes des Nations Unies étaient en poste hors siège et que la Commission examinait les conditions de service du personnel sur le terrain, ces consultations étaient très utiles à la Commission. De plus, l'Assemblée générale avait approuvé la tenue d'une session de la Commission à Nairobi (c'est-à-dire hors d'une ville siège), première session de ce genre qu'ait tenue la Commission durant ses 10 années d'existence, et avait approuvé les dépenses y afférentes.

66. En résumé, le Président a dit que le Comité, en examinant la question, en avait étudié pleinement les aspects juridiques, pratiques et financiers. Lorsqu'elle avait adopté sa résolution 40/243, l'Assemblée générale était au fait des dispositions du règlement intérieur de la Commission. Le Comité des conférences était peut-être pas l'instance la plus appropriée pour chercher à concilier les deux règles.

67. Le Président a noté que la Commission était maintenant autorisée à se réunir hors du Siège de l'ONU, aux sièges des organisations participantes. La proposition contenue dans le rapport du Secrétariat, tendant à ce que le Comité recommande à l'Assemblée générale que "les sessions de la Commission de la fonction publique internationale se tiennent au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à moins que la Commission ne décide de tenir une session donnée en un autre lieu sur l'invitation d'une des organisations participantes", n'avait pas reçu l'appui unanime des membres du Comité, de sorte que celui-ci ne pouvait adresser cette recommandation à l'Assemblée. Toutefois, il était déjà arrivé que la Commission se réunisse ailleurs qu'au siège de ses organisations participantes; elle pouvait donc demander à l'Assemblée de l'autoriser au besoin à le faire à nouveau.

G. Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et des réunions approuvé pour 1987

68. De même qu'en 1986, aucune demande d'adjonction ou de modification au calendrier des conférences et des réunions approuvé pour 1987 d'où résulteraient des incidences financières n'a été soumise au Comité durant l'année.

III. STATUT DU COMITE DES CONFERENCES : APPLICATION DES RESOLUTIONS 41/177 B et 41/213 DE L'ASSEMBLEE GENERALE

69. Au paragraphe 3 de sa résolution 41/177 B du 5 décembre 1986, l'Assemblée générale avait prié le Comité des conférences d'envisager à titre prioritaire la possibilité de modifier son mandat et de se transformer en organe intergouvernemental permanent, et elle lui avait demandé de lui présenter des recommandations à ce sujet lors de sa quarante-deuxième session.

70. Aux termes de la section I de sa résolution 41/213 du 19 décembre 1986, l'Assemblée avait décidé "... que les recommandations adoptées d'un commun accord et présentées dans le rapport du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies seront appliquées par le Secrétaire général et les organes et organismes compétents des Nations Unies, compte tenu des conclusions de la Cinquième Commission" et sous réserve d'autres dispositions précisées dans la résolution et concernant certaines recommandations du Groupe.

71. La recommandation 1 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau concerne directement le Comité des conférences, et la recommandation 2 le concerne en partie.

72. De sa 256e à sa 260e séance, du 24 au 27 mars 1987, le Comité a examiné un document établi par le Secrétariat et exposant les incidences que pourraient avoir une modification du mandat du Comité et sa transformation en organe intergouvernemental permanent; ce document contenait aussi des recommandations soumises à l'examen du Comité (voir A/AC.172/118).

73. Le Comité a repris l'examen de la question à sa deuxième série de séances consacrées à des questions de fond, du 24 août au 2 septembre 1987. A ces deux séries de séances, il a procédé à une analyse détaillée et approfondie de tous les aspects de la question du statut du Comité et de son mandat actuel et futur. Au cours de ces délibérations, tenues en séances officielles et aussi en réunions officieuses, un certain nombre de documents de travail ont été publiés afin de faciliter un accord sur les révisions qu'on proposait d'apporter au mandat du Comité.

74. A l'issue de consultations intensives, le Comité est parvenu, lors de sa 271e séance, le 31 août 1987, à s'accorder sur les paragraphes suivants :

"L'Assemblée générale

Décide que le Comité des conférences aura le mandat ci-après :

- a) Donner des avis à l'Assemblée générale sur toutes les questions relatives à l'organisation des conférences à l'Organisation des Nations Unies;
- b) Planifier et coordonner les conférences et réunions en consultation étroite avec le Secrétariat et tous les organes pertinents pour l'établissement du projet de calendrier, en particulier en échelonnant sur toute l'année les conférences et les réunions, et éviter, dans toute la mesure possible, le chevauchement de réunions organisées dans un même lieu et concernant un même secteur d'activité;
- c) A cet égard, présenter à l'Assemblée générale un projet de calendrier des conférences et des réunions, pour l'année ou l'exercice biennal à venir, qui réponde aux besoins de l'Organisation des Nations Unies et soit conçu de façon à garantir l'utilisation optimale des services de conférence. Pour ce qui est des dérogations proposées au calendrier des conférences approuvé et ayant des incidences administratives et financières, prendre des décisions au nom de l'Assemblée générale, conformément au processus budgétaire en vigueur et en respectant pleinement le mandat d'autres organes;
- d) Déterminer les moyens propres à garantir une utilisation optimale des installations et services de conférence, y compris la documentation, et présenter des recommandations appropriées à l'Assemblée générale;
- e) Aviser l'Assemblée générale des besoins actuels et futurs de l'Organisation en matière de services, d'installations et de documentation pour les conférences;
- f) Faire, le cas échéant, des recommandations à l'Assemblée générale sur les moyens propres à améliorer la coordination des conférences dans le cadre des organismes des Nations Unies, y compris en ce qui concerne les services et les installations de conférence, et tenir des consultations appropriées à cet égard;
- g) Contrôler l'application de toutes les résolutions de l'Assemblée générale concernant l'organisation des réunions et conférences ainsi que les services et la documentation à leur fournir;
- h) Suivre la politique de l'Organisation dans le domaine des publications, avec l'aide du Comité des publications et compte tenu de la position adoptée par le Comité de l'information et d'autres organes pertinents;
- i) Faire rapport à ce sujet tous les ans à l'Assemblée générale;

Décide de maintenir à l'examen la question du mandat du Comité des conférences, sous réserve de toute décision que pourra prendre l'Assemblée générale concernant le processus budgétaire."

75. Une délégation a émis une réserve en ce qui concerne le paragraphe ci-dessus.

76. Le Comité a examiné diverses questions techniques liées à une modification éventuelle de son statut, notamment les suivantes : le Comité devrait-il devenir un organe subsidiaire permanent de l'Assemblée générale, ou rester un organe temporaire; faudrait-il augmenter ou diminuer le nombre de ses membres ou le laisser inchangé; la répartition géographique des membres du Comité devrait-elle être modifiée ou rester inchangée; les membres du Comité devraient-ils continuer à être nommés par le Président de l'Assemblée générale en consultation avec les groupes régionaux ou devraient-ils être élus par l'Assemblée en séance plénière. Faute de temps, le Comité, malgré ses efforts soutenus, n'a cependant pu aboutir à une recommandation sur son statut futur.

77. Etant convenus que toutes les questions concernant le statut, la composition et le mandat du Comité étaient liées, les membres ont décidé de recommander à l'Assemblée générale de conserver sous leur forme présente pendant une année supplémentaire, du 1er janvier au 31 décembre 1988, la composition et le mandat du Comité des conférences, afin de poursuivre l'examen des questions non réglées.

78. Un certain nombre de délégations ont émis des réserves quant au paragraphe ci-dessus.

79. Après consultations sur les relations entre le Conseil économique et social et le Comité des conférences concernant le projet de calendrier des conférences du Conseil, le Comité a convenu de recommander à l'Assemblée générale de prier le Conseil économique et social d'envisager d'inviter le Comité des conférences à examiner le projet de calendrier des conférences du Conseil et à faire des observations et des recommandations sur ce projet selon que de besoin.

IV. CONTROLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION

A. Communications des Etats Membres distribuées comme documents de l'Organisation des Nations Unies

80. Cette question avait été soulevée au Comité lors de sa session de fond de 1986. Il avait alors décidé, sur la proposition d'une délégation, de réexaminer la question sur la base d'un rapport du Secrétariat concernant la nature et le nombre de communications distribuées comme documents de l'Organisation des Nations Unies et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée lors de sa quarante-troisième session (voir résolution 41/177 D, par. 7).

81. A sa session d'organisation (janvier 1987), le Comité a décidé de réexaminer la question de façon plus approfondie en 1988 après avoir étudié un rapport du Secrétariat indiquant le nombre de ces documents, le nombre de pages, les Etats Membres qui en avaient demandé la distribution, ainsi que le coût estimatif et tout double emploi éventuel.

82. A la 26^e séance, le 24 août 1987, on a proposé toutefois que le Comité suggère de limiter le nombre de pages des communications émanant d'Etats Membres, si possible, ou encore, par exemple, de faire distribuer un résumé des communications, le texte intégral étant, lui, disponible dans la langue originale.

83. Au cours d'un examen ultérieur de la question, une délégation a porté à l'attention du Comité deux exemples de cette pratique qui, à son avis et de l'avis de quelques autres délégations, constituait un abus du système, étant donné que les documents en question étaient respectivement une photocopie d'un autre rapport et

une liste de signatures. Elle a estimé que les Etats Membres devraient collectivement faire preuve de modération lorsqu'ils souhaitaient que des communications de ce genre soient traduites et distribuées comme documents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

84. Un autre orateur a toutefois rappelé que l'Organisation des Nations Unies était un lieu de discussion entre Etats et que les communications des différents gouvernements devaient pouvoir être distribuées librement. Limiter le droit d'un Etat souverain de faire connaître ses vues à l'Organisation des Nations Unies irait à l'encontre des principes sur lesquels l'Organisation était fondée. Il était toutefois légitime de lancer un appel à la modération, comme cela avait d'ailleurs déjà été fait. Un autre intervenant a indiqué qu'à son avis certains des exemples mentionnés ne constituaient pas nécessairement des cas d'abus du système.

85. Le Président a rappelé que le Comité était convenu à sa session d'organisation de janvier 1987 d'examiner la question des communications des Etats Membres en 1988 en vue de faire rapport à l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session.

B. Rapports d'organes subsidiaires à l'Assemblée générale :
respect de la limite souhaitable de 32 pages fixée par
l'Assemblée générale dans sa résolution 37/14 C

86. Pour l'examen de cette question, le Comité était saisi, à sa 254^e séance, le 23 mars 1987, d'un rapport du Secrétariat (A/AC.172/117) sur le respect de la règle des 32 pages fixée dans la résolution 37/14 C pour les rapports des organes subsidiaires. Ce document contenait la liste des suppléments pertinents aux Documents officiels de l'Assemblée générale parus entre 1978 et 1986, avec indication du nombre de pages pour chaque supplément. Il en ressortait qu'au cours de cette période, le nombre total de pages des suppléments en question avait été ramené de 4 209 à 2 323.

87. En présentant le rapport, le Secrétariat a indiqué que les rapports des organes subsidiaires représentaient 20 % environ de la documentation de l'Assemblée générale. L'observation faite au paragraphe 3 du document A/AC.172/117 restait valable, à savoir que "des rapports de plus de 32 pages continuaient certes d'être présentés à l'Assemblée générale, mais que la nature même des travaux de certains organes rendait dans bien des cas cette dérogation nécessaire et que l'on pouvait discerner une tendance à respecter plus strictement la règle des 32 pages".

88. Le Secrétariat s'est activement employé à promouvoir l'application de la règle des 32 pages en examinant avec les fonctionnaires du Secrétariat qui fournissaient un appui technique aux rapporteurs des organes subsidiaires comment on pourrait raccourcir les projets de rapports sans en sacrifier la substance.

89. Au cours de la discussion qui a suivi, un orateur a proposé de ramener de 32 à 24 ou 28 le nombre maximum de pages des rapports des organes subsidiaires, tandis qu'un autre, évoquant la capacité du matériel d'imprimerie, a proposé une limite graduée de 16, 32, 48 ou 64 pages selon les activités de l'organe concerné. On s'est félicité, en général, de la tendance à une diminution du nombre total de pages des rapports, mais les délégations ont insisté sur la nécessité de ne pas s'endormir sur ces premiers lauriers. On a souligné que dans bien des cas le nombre de pages n'avait pas diminué et qu'il avait même augmenté pour certains rapports. Le Président et d'autres intervenants ont aussi fait remarquer que certains organes, de par la nature même de leurs travaux, ne pouvaient raisonnablement établir des rapports se limitant à 32 pages.

90. On a aussi évoqué au cours du débat la nécessité d'un équilibre entre le souci d'économie et la commodité des rapports. En réponse à la question d'une délégation, le représentant du Secrétariat a déclaré qu'il serait plus commode pour les délégations de trouver dans le même rapport tous les renseignements se rapportant à la question à l'examen : ordre du jour et contenu des rapports examinés par l'organe considéré. Or les directives énoncées dans les résolutions 34/50 du 23 novembre 1979 et 37/14 C pour la rédaction des rapports précisaient que les informations contenues dans un document ne devaient normalement pas être reproduites dans un autre.

91. Une délégation a appelé l'attention sur l'habitude d'imprimer en petits caractères les fascicules du projet de budget-programme. Les économies ainsi réalisées étaient certes estimées à 35 000 dollars, mais on pouvait se demander si elles compensaient l'inconfort de la lecture de ces documents.

92. Le Secrétariat a répondu que certaines institutions spécialisées recouraient à la photoréduction pour diminuer le nombre de pages physiques de leurs documents mais cette méthode ne réduisait en rien les coûts de traduction, de révision et de dactylographie, qui représentaient l'essentiel du coût de la documentation. Le texte des fascicules du projet de budget avait été réduit parce que les tableaux y figurant ne pouvaient être reproduits sur une page de format normal.

93. Le Comité a décidé de prier le Président de rester en contact avec les organes dont les rapports dépassent 52 pages afin de les inciter à plus de concision sans pour autant porter préjudice à la substance des rapports, d'inclure dans le rapport que le Comité des conférences présenterait à l'Assemblée lors de sa quarante-deuxième session un graphique montrant la réduction globale du volume des rapports depuis 1978 (voir annexe I), et de reprendre à une session ultérieure l'examen des propositions précises faites au cours du débat.

C. Application de la résolution 41/177 D de l'Assemblée générale :
établissement de comptes rendus écrits des séances d'organismes
et programmes de l'Organisation des Nations Unies

94. A sa 264e séance, le 25 août 1987, le Comité a examiné le rapport du Secrétariat (A/AC.172/122) concernant l'établissement de comptes rendus écrits pour les organismes et programmes des Nations Unies.

95. Par sa résolution 41/177 D, l'Assemblée générale avait invité les organes directeurs d'organismes et programmes des Nations Unies, à savoir le Conseil d'administration de l'UNITAR, le Conseil d'administration du FISE, le Comité exécutif du Programme du HCR et le Conseil d'administration du PNUD, à réexaminer leurs besoins en matière de comptes rendus analytiques.

96. Dans cette même résolution, le Comité d'état-major était invité à examiner la possibilité de renoncer aux comptes rendus in extenso.

97. Le rapport du Secrétariat faisait état de la réponse des organismes qui avaient étudié la proposition de l'Assemblée générale leur demandant de renoncer aux comptes rendus.

98. Les orateurs se sont félicités de la décision du Conseil d'administration de l'UNITAR d'accepter de se passer de comptes rendus analytiques pour ses sessions futures. Certains ont toutefois regretté que les conseils d'administration du FISE

et du PNUD n'aient pas pris la même décision; une délégation a fait observer que si ces organismes devaient prendre en charge le coût des services de conférence qui leur étaient dispensés, ils se montreraient peut-être plus disposés à réexaminer leurs besoins. Un autre intervenant, inquiet de la réaction que l'invitation de l'Assemblée générale avait suscitée de la part de certains organismes, a proposé que la question soit renvoyée à la Cinquième Commission, dont il convenait de demander l'avis sur l'utilisation de services de conférence par des organismes qui n'étaient pas financés par le budget ordinaire de l'Organisation.

99. Le Comité a accueilli favorablement la décision du Conseil d'administration de l'UNITAR de renoncer à l'avenir aux comptes rendus écrits et a exprimé l'espoir que les autres organismes qui avaient été invités à y renoncer garderaient en permanence leurs besoins à l'examen.

V. RAPPORT DU CORPS COMMUN D'INSPECTION SUR LA GESTION DES SERVICES D'INTERPRETATION DANS LE SYSTEME DES NATIONS UNIES

100. A ses 263^e et 264^e séances, le 25 août 1987, le Comité a examiné le rapport du Corps commun d'inspection (CCI) sur la gestion des services d'interprétation du système des Nations Unies, les observations du Secrétaire général à ce sujet et un rapport du Secrétariat sur l'application des techniques informatiques à la gestion des services d'interprétation et des programmes de réunions (A/41/648, A/42/95 et A/AC.172/123).

101. Certaines délégations ont estimé que le rapport du CCI était valable et opportun et que le Comité devait l'approuver. Les observations et recommandations qu'il contenait touchant la rationalisation du calendrier des conférences étaient particulièrement bienvenues. Le rapport du Secrétariat concernant l'application des techniques informatiques à la gestion des services d'interprétation était aussi très utile, mais il fallait veiller à choisir avec soin le matériel à acquérir. La situation devrait être réexaminée dans deux ans.

102. Un autre membre du Comité a souscrit à cette idée et fait observer que la gestion des services de conférence était un domaine qui se prêtait au traitement par ordinateur, mais il a souligné qu'il fallait au préalable étudier de très près le matériel et le logiciel requis.

103. Une autre délégation a appuyé toutes les recommandations du CCI et les mesures détaillées qu'il proposait pour rendre plus efficaces la fourniture et l'utilisation des services de conférence.

104. D'autres intervenants ont toutefois critiqué le rapport des Inspecteurs. Une délégation l'a trouvé de qualité douteuse et mal présenté. Le seul objectif des recommandations paraissait être de réaliser des économies, ce qui ne devait pas être l'unique préoccupation du CCI. Un autre orateur, jugeant lui aussi le rapport peu satisfaisant, a dit que les Inspecteurs n'auraient pas dû faire des recommandations de nature à nuire aux travaux d'importants organismes des Nations Unies.

105. Passant à un examen plus détaillé des recommandations des Inspecteurs, plusieurs délégations ont fait observer que bon nombre de ces recommandations avaient déjà été mises en oeuvre, que d'autres ne relevaient pas de la compétence du Comité des conférences ou étaient inacceptables. Une délégation a toutefois appuyé fermement la recommandation d'en finir avec les chevauchements que

comportait habituellement la programmation des principales conférences et réunions, en particulier en juin et pendant la période de septembre à novembre. Plusieurs orateurs ont toutefois jugé inacceptable la recommandation tendant à ce que le Comité des conférences attribue à chaque organisme des Nations Unies un nombre de réunions égal au nombre moyen de fois où il s'était effectivement réuni au cours des deux ou trois dernières années.

106. D'une façon générale, le Comité a trouvé que le rapport était intéressant et qu'il faisait état de faits bien connus. Bon nombre de ses recommandations allaient dans le même sens que les résolutions de l'Assemblée générale régissant la fourniture et l'utilisation efficaces et rationnelles des services de conférence, ce que le Comité ne pouvait qu'appuyer. D'autres questions abordées par les Inspecteurs dépassaient toutefois le mandat actuel du Comité et d'autres étaient controversées. Vu l'intérêt manifesté par de nombreuses délégations pour l'utilisation éventuelle de l'informatique dans la gestion des programmes de réunions et des services d'interprétation, le Comité est convenu de reprendre l'examen de cette question à une date ultérieure.

VI. EXAMEN DU PLAN A MOYEN TERME POUR LA PERIODE 1990-1995 : SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES

107. A sa 264e séance, le 25 août 1987, le Comité a commencé à examiner le projet de plan à moyen terme pour les services de conférence et bibliothèques, tel qu'il avait été présenté par le Département des services de conférence.

108. Le Comité a été informé qu'il s'agissait d'un projet provisoire auquel il faudrait peut-être apporter de nouvelles révisions. Le Secrétariat a fait savoir que le projet de plan à moyen terme pour l'Organisation que le Secrétaire général présenterait au Comité du programme et de la coordination, pour que l'Assemblée générale l'approuve, tiendrait compte des observations faites par le Comité des conférences.

109. Une délégation, faisant observer que l'introduction au projet de plan présentait une vision assez futuriste, a contesté l'une des principales hypothèses sur lesquelles elle reposait, à savoir que la dotation en effectifs au titre des services de conférence refléterait la restructuration du volume de travail. Selon cette délégation, cette hypothèse était libellée de telle sorte que l'on pouvait croire qu'il y aurait une réduction automatique du personnel, alors qu'à l'heure actuelle les effectifs n'étaient pas toujours assez nombreux pour répondre aux besoins. Il fallait donc se ménager une certaine latitude lorsqu'on évaluait le nombre d'interprètes requis.

110. Un autre orateur a déclaré, dans ses observations préliminaires, qu'il fallait se garder d'acquiescer, sans mûre réflexion, des ordinateurs qui pourraient s'avérer incompatibles avec le matériel existant ou dont l'utilisation engendrerait des gaspillages ou une augmentation des effectifs. De fait, les principales hypothèses de départ pour ce projet de plan lui semblaient faire peu de place à la question des effectifs.

111. Passant à des observations plus détaillées, l'orateur a estimé que le sous-programme relatif aux services d'édition devrait s'attaquer au problème des communications présentées par les Etats Membres pour traduction et distribution comme documents de l'Organisation des Nations Unies. Il a critiqué l'hypothèse de départ, figurant dans le sous-programme relatif à la planification et au service des séances, selon laquelle le nombre des réunions qui avaient lieu régulièrement

ailleurs que dans les villes sièges ne semblait pas diminuer et risquait même de continuer de croître, de sorte que les services de planification devraient sans doute être étoffés. Il a fait d'autres commentaires sur les sous-programmes relatifs aux services de traduction, de reproduction, des publications et de vente et aux services de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, et fait observer qu'il serait peut-être préférable d'améliorer les systèmes informatisés actuellement en place à la Bibliothèque avant d'entreprendre de nouveaux programmes.

112. Un autre représentant a estimé que l'on pourrait fixer aux services d'édition l'objectif supplémentaire de produire à temps la documentation destinée aux organes intergouvernementaux, il se rendait bien compte que les retards ne pouvaient pas toujours être imputés au Département des services de conférence. Il faudrait en outre veiller à ce que les résolutions et décisions de l'Assemblée générale régissant le contrôle et la limitation de la documentation soient respectées.

113. D'autres orateurs ont noté que le projet de plan avait lui-même été publié très tard et qu'ils n'avaient pas eu assez de temps pour l'examiner comme il convenait ni pour formuler des observations détaillées à son sujet.

114. Le Comité ayant ainsi achevé l'échange de vues préliminaire sur le projet de chapitre du plan à moyen terme relatif aux services de conférence et bibliothèques, il a déclaré attendre avec intérêt la possibilité d'examiner en temps voulu une version révisée du plan.

VII. QUESTIONS DIVERSES

A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

115. Le Comité a examiné à ses 267^e et 268^e séances, le 27 août 1987, un rapport du Secrétariat contenant des demandes de dérogation formulées par huit organes aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243, qui stipule qu'aucun des organes subsidiaires de l'Assemblée générale ne peut se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée si ce n'est avec l'assentiment exprès de celle-ci.

116. Certaines délégations ont noté que nombre des organes demandant une dérogation cette année avaient fait de même les années précédentes, et pour les mêmes raisons. Elles ont demandé que l'on fournisse au Comité des informations plus précises sur les raisons qui sont à l'origine des demandes formulées par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie.

117. A la 268^e séance, le représentant de la Division des droits des Palestiniens a expliqué que le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien devait se réunir pendant la session de l'Assemblée afin de pouvoir s'acquitter de son mandat, à savoir garder à l'étude la situation relative à la question de Palestine et examiner les projets de résolution à présenter à l'Assemblée. Les préoccupations du Comité des conférences au sujet de l'utilisation des ressources des services de conférence seraient portées à l'attention du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

118. Un représentant du secrétariat du Conseil des Nations Unies pour la Namibie a expliqué qu'en tant qu'Autorité administrante de la Namibie, le Conseil avait une responsabilité permanente et unique envers la Namibie et qu'il lui incombait de garder à l'examen l'évolution de la situation dans le Territoire.

119. Appuyée par d'autres, une délégation a proposé d'accorder une dispense générale à certains organes, les autorisant à se réunir durant la session de l'Assemblée, afin qu'ils n'aient pas à demander chaque année une dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243. Certaines délégations se sont opposées à cette proposition, mais d'autres ont estimé qu'elle méritait d'être examinée sérieusement par le Comité à l'avenir.

120. Ayant examiné les demandes de dérogation et ayant obtenu du Secrétariat des clarifications sur celles-ci et l'assurance qu'elles n'auraient pas d'incidences administratives ou financières, le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'accorder aux organes intéressés l'autorisation de se réunir durant sa session. De telles réunions ne se tiendraient que lorsque les services seraient disponibles et à la condition expresse que les travaux de l'Assemblée générale elle-même ne s'en trouvent pas entravés. Le Comité a exprimé l'intention d'examiner cette question plus avant à l'avenir.

121. A sa 272e séance, le 2 septembre 1987, le Comité a approuvé une autre demande de tenir une réunion durant la quarante-deuxième session. Elle émanait du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud.

B. Examen de l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour 1984-1985 : Département des services de conférence

122. A sa 269e séance, le 28 août 1987, le Comité a examiné l'exécution du programme du Département des services de conférence, dont fait état le document A/41/318/Add.1 dans son chapitre 29 A à E. Cet examen s'est déroulé conformément à la résolution 41/203 du 11 décembre 1986 par laquelle l'Assemblée avait approuvé le rapport du Comité du programme et de la coordination. Au paragraphe 62 de ce rapport, le CPC avait recommandé que les organes intergouvernementaux pertinents examinent le rapport sur l'exécution du programme.

123. Les délégations ont estimé que le rapport était utile pour établir des normes d'évaluation de cette exécution. Il a semblé que les prévisions des travaux devant être effectués par le Département des services de conférence avaient été assez exactes. Selon un intervenant, les informations contenues dans le rapport étaient satisfaisantes, et elles montraient que le Département avait accompli un volume de travail considérable. Un autre orateur a ajouté que ce rapport pouvait être utilisé par les délégations pour fixer éventuellement des normes d'exécution au regard desquelles on pourrait mesurer les réalisations du Département et déterminer le montant des ressources à mettre à sa disposition.

124. En réponse à des questions qui lui avaient été posées, le Secrétariat a dit que si le rapport pour 1984-1985 ne faisait pas mention de la Division des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Vienne, c'était parce qu'elle relevait à l'époque de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

125. Le Comité a convenu de communiquer au Comité du programme et de la coordination les observations ci-dessus relatives au rapport.

VIII. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Mandat et composition

126. Par sa résolution 32/72 du 9 décembre 1977, l'Assemblée générale avait décidé de maintenir le Comité des conférences, créé par sa résolution 3351 (XXIX) du 18 décembre 1974. Le mandat actuel du Comité est défini au paragraphe 3 de la résolution 32/72.

127. A sa 99e séance plénière, le 5 décembre 1986, l'Assemblée générale a décidé de proroger d'un an le mandat du Comité des conférences, à compter du 1er janvier 1987. Par la suite, le Président de l'Assemblée générale a nommé membres du Comité les 22 Etats suivants : Algérie, Allemagne, République fédérale d', Argentine, Autriche, Bahamas, Chili, Chypre, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Indonésie, Japon, Kenya, Mexique, Nouvelle-Zélande, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

B. Bureau

128. Le Comité a élu le bureau ci-après pour 1987 :

Président : M. Bernard A. N. Mudho (Kenya)

Vice-Présidents : M. J. D. Ariyaratne (Sri Lanka)
M. Fernando Danus (Chili)
M. Falk Meltke (République démocratique allemande)

Rapporteur : M. Valentin Inzko (Autriche)

129. A la 261e séance du Comité, le 24 août 1987, la représentante de l'Autriche, Mme Franziska Friessnigg, a été élue rapporteur par acclamation à la suite du départ de M. Inzko; elle a assumé ces fonctions pendant la deuxième série de séances consacrées à des questions de fond.

130. A la même séance, le représentant du Chili, M. Jaime Bazan, a été élu vice-président du Comité par acclamation à la suite du départ de M. Danus.

C. Organisation des travaux

131. Le Comité est convenu de se réunir selon les besoins pour examiner les questions concernant le calendrier des conférences et son application, et en particulier les dérogations à apporter entre les sessions au calendrier approuvé. En 1985 et 1986, le Comité n'avait tenu chaque année qu'une seule session de fond d'une semaine, selon le cycle biennal qu'il avait adopté pour le déroulement de ses travaux. Néanmoins, en 1987, vu son programme de travail chargé et le renouvellement de son mandat jusqu'au 31 décembre 1987 seulement, le Comité a décidé de revenir à sa pratique antérieure et de tenir deux séries de séances d'une semaine chacune. Il s'est donc réuni du 23 au 27 mars et du 24 août au 2 septembre 1987.

D. Programme de travail

132. A partir d'une note du Secrétariat, le Comité a examiné son programme de travail pour 1987 et arrêté un ordre du jour pour ses séries de séances consacrées à des questions de fond (voir A/AC.172/115 et Add.1). Le Secrétaire général adjoint aux services de conférence et chargé de fonctions spéciales a pris la parole devant le Comité à sa séance d'organisation et à ses deux séries de séances de fond.

133. La liste des documents examinés par le Comité des conférences en 1987 figure à l'annexe II du présent rapport.

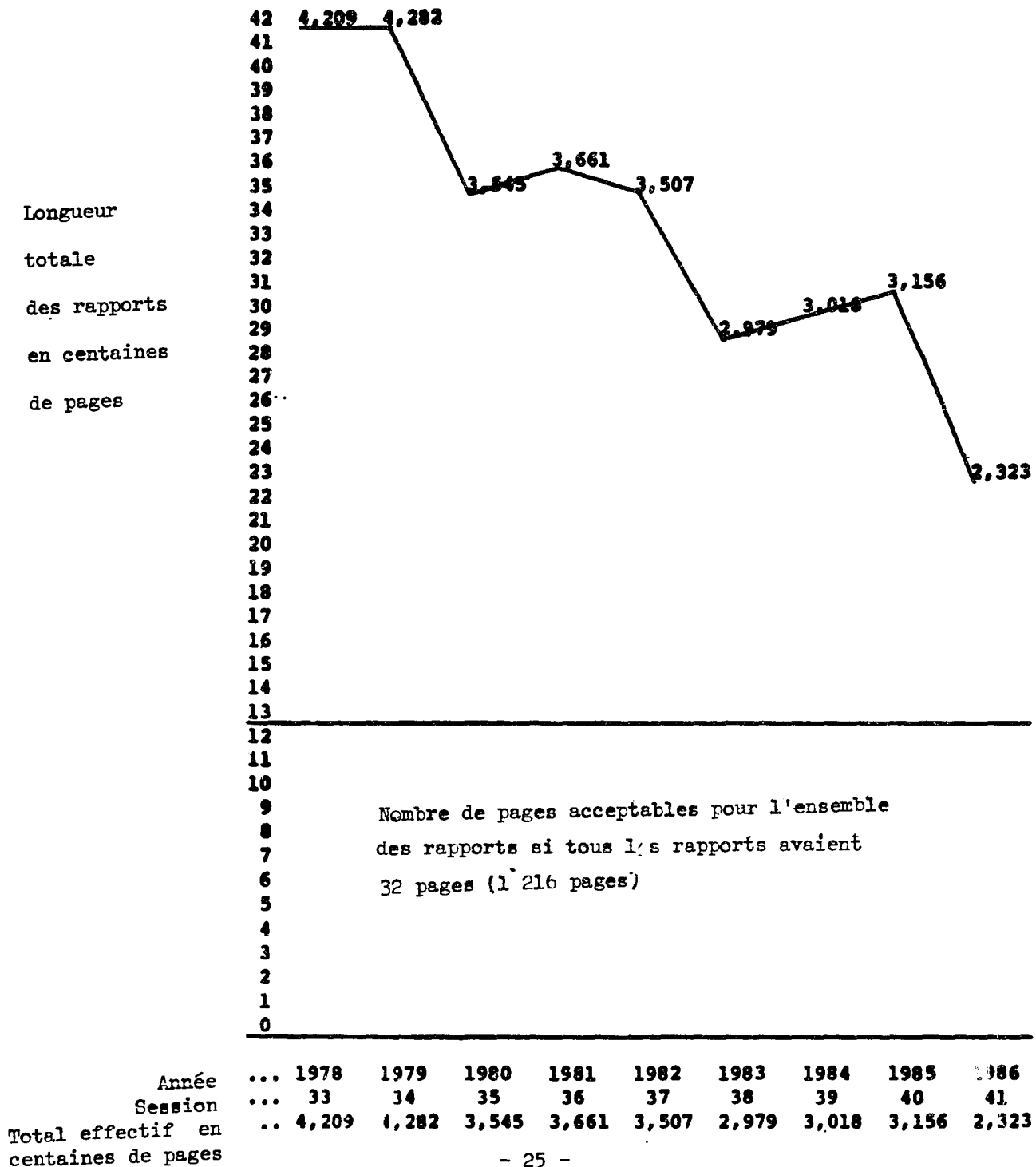
IX. TRAVAUX DU COMITE PENDANT LA QUARANTE ET UNIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

134. Pendant la quarante et unième session de l'Assemblée générale, le Comité s'est réuni à deux reprises (250e et 251e séances) pour étudier les informations qui lui étaient communiquées en vertu du paragraphe 6 de la résolution 35/10 A, dans lequel l'Assemblée demandait au Comité de revoir les propositions concernant le calendrier des conférences et réunions qui auraient été faites lors d'une session de l'Assemblée lorsque les incidences administratives seraient examinées en vertu des dispositions de l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée. On trouvera ci-après une liste indiquant le sujet des séances et les documents pertinents :

<u>Séance</u>	<u>Date</u>	<u>Sujet</u>	<u>Documents contenant les observations</u>
250e	19 novembre	Conseil des Nations Unies pour la Namibie	A/C.5/41/SR.28, par. 52 à 57
251e	2 décembre	Groupe de travail chargé d'élaborer une convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille	A/C.5/41/57/Add.1

ANNEXE I

Graphique montrant la diminution globale du volume des suppléments
aux Documents officiels de l'Assemblée générale, 1978-1986



ANNEXE II

Documents présentés au Comité des conférences depuis la clôture
de sa session de 1986 consacrée à des questions de fond

<u>Cote</u>	<u>Sujet</u>
A/AC.172/INF/8	Composition du Comité des conférences
A/AC.172/115	Projet d'ordre du jour
A/AC.172/115/Add.1	Ordre du jour
A/AC.172/116	Calendrier des conférences et réunions pour 1987
A/AC.172/117	Respect par les organes subsidiaires de l'Assemblée générale de la règle des 32 pages fixée par la résolution 37/14 C
A/AC.172/118	Statut du Comité des conférences
A/AC.172/119	Plan des réunions de la Commission de la fonction publique internationale
A/AC.172/120	Plan des futures réunions du Comité consultatif pour les études sur le désarmement
A/AC.172/121	Coûts des services de conférence fournis aux organismes et programmes des Nations Unies non financés par le budget ordinaire de l'Organisation
A/AC.172/122	Application de la résolution 41/177 D de l'Assemblée générale
A/AC.172/123	Informatisation de la gestion des services d'interprétation
A/AC.172/88/Add.5	Statistiques relatives aux séances des organes qui se sont réunis à New York, Genève ou Vienne en 1986
A/AC.172/96/Add.4	Réponses adressées au Président du Comité par les présidents d'autres organes
A/41/648	Rapport du Corps commun d'inspection sur la gestion des services d'interprétation du système des Nations Unies
A/42/95	Observations du Secrétaire général sur le rapport du Corps commun d'inspection
A/AC.172/1986/CRP.6	Conseil des Nations Unies pour la Namibie
A/AC.172/1986/CRP.7	Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer une convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille

CoteSujet

A/AC.172/1987/CRP.1	Application de la décision 41/466 de l'Assemblée générale
A/AC.172/1987/CRP.2	Propositions faites par des membres du Comité au cours de la première série de séances de fond (23-27 mars 1987)
A/AC.172/1987/CRP.3	Proposition faite par le représentant du Royaume-Uni au cours de la première série de séances de fond (23-27 mars 1987)
A/AC.172/1987/CRP.4	Etat de la documentation demandée par le Comité des conférences
A/AC.172/1987/CRP.5	Plan à moyen terme pour les services de conférence et bibliothèques
A/AC.172/1987/CRP.6 et Add.1	Projet de calendrier des conférences et réunions pour 1988-1989 et préambule
A/AC.172/1987/CRP.7 et Add.1 et 2	Demandes d'organes subsidiaires souhaitant se réunir pendant la session de l'Assemblée générale
A/AC.172/1987/CRP.8 et Add. 1 à 4	Projet de rapport du Comité des conférences
A/AC.172/1987/CRP.9	Proposition du représentant de l'Argentine

ANNEXE III

Projet de calendrier des conférences et réunions des organes des Nations Unies pour la période biennale 1988-1989

Notes explicatives

Les sigles ci-après sont utilisés dans la présente annexe :

Dans la colonne intitulée "Organe"

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
CNUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne intitulée "Composition"

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat(s)

Dans la colonne intitulée "Services"

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Comptes rendus sténographiques
SR	Comptes rendus analytiques

A. PROJET DE CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN 1988
(au 1er septembre 1987)

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
1. Comité d'état-major [Charte]	15 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	Un vendredi sur deux
2. Etats parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, douzième réunion [résolution 2116 (XX) de l'Assemblée générale]	15 janvier	New York	124+ G	I (AARCEFR)	Une session tous les deux ans
3. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, onzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	18-29 janvier	New York	36 G	I (AARCEFR)	Deux sessions par an
4. Commission des droits de l'homme - Groupe de travail sur les situations qui révèlent des violations flagrantes, constantes et systématiques des droits de l'homme [décision 1987/141 du Conseil économique et social]	25-29 janvier	Genève	5 E	I (AEFR)	-
5. Commission des droits de l'homme - Groupe des Trois créé conformément à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3068 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	25-29 janvier	Genève	3 G	I (AARCEFR)	Une session par an
6. Commission des droits de l'homme - Groupe de travail de l'homme convention relatif aux droits de l'enfant [résolution 1987/58 du Conseil économique et social]	25-29 janvier	Genève	43 G	I (AARCEFR)	-
7. Commission des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes ou organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus [résolution 1987/59 du Conseil économique et social]	25-29 janvier	Genève	43 G	I (AARCEFR)	-

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
8. Commission des droits de l'homme - Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur le droit au développement [décision 1987/145 du Conseil économique et social]	Janvier (2 semaines)	Genève	15 E	I (AARCEFR)	T -
9. Commission des droits de l'homme - Groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe [décision 1987/142 du Conseil économique et social]	Janvier (2 semaines)	Genève	6 E	I (AEF)	T -
10. Commission des droits de l'homme, quarante-quatrième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	1er février- 11 mars	Genève	43 G	I (AARCEFR)	T SR Une session par an
11. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail des effets de commerce internationaux, dix-septième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	1er-12 février	New York	36 G	I (AARCEFR)	T - Deux sessions par an
12. Conseil économique et social, session d'organisation (Charte)	2-5 février	New York	54 G	I (AARCEFR)	T SR Une session par an
13. Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	4 février	Vienne	5 G	-	- - Deux sessions par an
14. Comité du prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	8-9 février	New York	10 G	I (AARCEP)	T - Une session par an
15. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme - Conseil d'administration, huitième session [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	8-12 février	Saint-Domingue	11 E	I (AEF)	T - Une session par an
16. Commission des stupéfiants, dixième session extraordinaire [résolution 1987/33 du Conseil économique et social]	8-19 février	Vienne	40 G	I (AARCEFR)	T -

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/			Fréquence
17. PNUD - Conseil d'administration, réunion d'organisation et réunion extraordinaire [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale et décision 85/17 du Conseil d'administration]	16-18 février	New York	48 G	I (AARCEFR)	T SR	Une session par an	
18. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité scientifique et technique, vingt-cinquième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	16-26 février	New York	53 G	I (AARCEFR)	T -	Une session par an	
19. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, septième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	16-29 février	New York	23 E	I (AARCEFR)	T SR	Une session par an	
20. PNUD - Groupe de travail du Comité plénier (décision 85/17 du Conseil d'administration du PNUD)	19-24 février	New York	24 G	I ^a (AARCEFR)	T -	Quatre réunions par an	
21. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	22 février	New York	9 E	-	- -	Quatre réunions par an	
22. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, trente-sixième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	29 février-18 mars	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR	Deux sessions par an	
23. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, session d'organisation [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février (1 ou 2 séances)	New York	24 G	I (AARCEFR)	T PV b/	Deux sessions par an	
24. PAM - Conférence pour les annonces de contributions [résolution 40/176 de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	170 G	I (AARCEFR)	T -	Deux sessions par an	
25. Conférence du désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Février-avril (12 semaines)	Genève	40 G	I (AARCEFR)	T PV	Deux sessions par an	

* Conformément à la décision 1985/17 du Conseil d'administration du PNUD qui indique que le Groupe de travail du Comité plénier tiendra ses réunions dans les limites des ressources existantes, les services d'interprétation seront assurés selon les disponibilités.

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
26. Réunion des Etats parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, quatrième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	7 mars	New York	52 G	I (AA/CEFR)	Une session tous les deux ans
27. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et 31/93 de l'Assemblée générale]	28 mars	New York	21 G	I (AA/CEFR)	Une session par an
28. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, trente-septième session [résolution 2050 (LXII) du Conseil économique et social]	7-11 mars	Genève	12 G	I (AFR)	Deux sessions par an
29. Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports, sixième session [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	7-18 mars	New York	34 G	I (AA/CEFR)	Une session par an
30. CPPI, vingt-septième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	7-25 mars	Rome (siège de la FAO)	15 E	I (AEFR)	Deux sessions par an
31. Comité de l'information, session d'organisation [résolution 33/115 C du Conseil économique et social]	14-15 mars	New York	70 G	I (AA/CEFR)	
32. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	14-18 mars	New York	5 E	I (AEFR)	Trois sessions par an
33. PNUE - Conseil d'administration, quinzième session [résolution 2297 (XXVII) de l'Assemblée générale]	14-18 mars	Nairobi	58 G	I (AA/CEFR)	Une session par an
34. Commission de la condition de la femme, trente-deuxième session [résolutions 11 (II) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social]	14-23 mars	Vienne	32 G	I (AA/CEFR)	Une session par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
35. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité juridique, vingt-septième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	14-31 mars	Genève	53 G	I (AARCEFR)	T SR Une session par an
36. Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, sixième session [résolution 37/66 de l'Assemblée générale]	14 mars-8 avril	Kingston	159 G	I (AARCEFR)	T -
37. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	21 mars	New York	18 G	I (AARCEFR)	T PV
38. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, dix-neuvième session [résolution 31/133 de l'Assemblée générale]	21-25 mars	New York	5 G	-	- - Deux sessions par an
39. Comité des droits de l'homme, trente-deuxième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	21 mars-8 avril	New York	18 E	I (AARCEFR)	T SR Trois sessions par an
40. Comité pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, quatrième session [résolution 37/250 de l'Assemblée générale]	28 mars-8 avril	New York	159 G	I (AARCEFR)	T - Une session tous les deux ans
41. Groupe d'experts consultants chargé de faire une étude sur les effets climatiques et les effets physiques éventuels de la guerre nucléaire, notamment l'hiver nucléaire, troisième session [résolution 40/152 G de l'Assemblée générale]	28 mars-8 avril	New York	11 E	I (AARCEFR)	T -
42. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	New York	9 E	I (AF)	T - Trois sessions par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
43. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	9 E	- - -	Trois sessions d'une séance chacune par an
44. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Mars/juillet (3 à 5 séances)	New York	24 G	I (AARCEFR)	Deux sessions par an
45. Commission des établissements humains, onzième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et 32/162 de l'Assemblée générale]	6-12 avril	New Delhi	58 G	I (AARCEFR)	Une session tous les deux ans
46. Commission des sociétés transnationales, quatorzième session [résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social]	6-15 avril	New York	48 G	I (AARCEFR)	Une session par an
47. Comité de la planification du développement, vingt-quatrième session [résolutions 1079 (XXXIX) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	7-12 avril	New York	24 E	I (ACEFR)	Une session par an
48. UNITAR - Conseil d'administration, vingt-sixième session [résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale]	11-15 avril	New York	28 E	I (ACEFR)	Une session par an
49. Centre CNUCED/GATT du commerce international - Groupe consultatif commun, vingt et unième session [résolution 2297 (XXII) de l'Assemblée générale]	11-15 avril	Genève	E/	I (AARCEFR)	Une session par an
50. CESPAP, quarante-quatrième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVII) du Conseil économique et social]	11-20 avril	Djakarta*	38 G	I (ACFR)	Une session par an
51. Groupe d'experts consultants chargé d'étudier les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires, troisième session [résolution 40/150 de l'Assemblée générale]	11-22 avril	New York	12 E	I (AARCEFR)	Une session par an

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale.

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
52. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, vingt et unième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	11-22 avril	New York	36 G	I (AArCEFR)	Une session par an
53. CEE, quarante-troisième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	12-23 avril	Genève	34 G	I (AFR)	Une session par an
54. CEA - Comité technique préparatoire plénier, neuvième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	18-25 avril	Niamey*	50 G	I (AARF)	Une session par an
55. FIGE - Conseil d'administration, Comité de l'administration et des finances et Comité du Programme [résolution 57 (I) de l'Assemblée générale]	18-29 avril	New York	41 G	I (AArCEFR)	Une session par an
56. Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	25-29 avril	New York	25 E	I (AArCEFR)	Deux sessions par an
57. Comité du programme et de la coordination, vingt-huitième session [résolutions 2008 (LX) du Conseil économique et social et 31/93 de l'Assemblée générale]	25 avril-3 juin	New York	21 G	I (AArCEFR)	Une session par an
58. CEA - Quatorzième réunion de la Conférence des ministres, vingt-troisième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	26-29 avril	Niamey*	50 G	I (AARF)	Une session par an
59. Commission des stupéfiants - Réunion des chefs des services nationaux de répression des infractions en matière de stupéfiants de la région africaine [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	Avril (1 semaine)	Addis-Abeba	25 G	I (AARF)	Une session par an
60. Comité administratif de coordination, première session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Avril (3 jours)	New York	25 ST	I (AF)	Deux sessions par an

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale.

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
61. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	Avril-juillet (12 semaines)	New York/ Genève/ commission régionale	16 E	I (AAICCEFR)	T - Deux sessions par an
62. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	2-27 mai	Genève	7 E	I (AF)	T PV C/ Deux sessions par an
63. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	2-27 mai	New York	159 G	I (AAICCEFR)	T PV Une session par an
64. Conseil économique et social, première session ordinaire [Charte]	3-27 mai	New York	54 G	I (AAICCEFR)	T SR b/ Deux sessions par an
65. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction), cinquante-cinquième session [Charte]	9 mai-3 juin	New York	5 G	I (ACFR)	T PV b/ Une session par an
66. Commission du droit international, trente-huitième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	9 mai-29 juillet	Genève	34 E	I (AAICCEFR)	T SR Une session par an
67. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	16 mai	New York	9 E	-	- - Quatre réunions par an
68. Organe international de contrôle des stupéfiants, quarante-troisième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	24 mai-3 juin	Vienne	13 E	I (AAICCEFR)	T - Deux ou trois sessions par an
69. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Mai-juin (1 semaine)	New York	6 E	I (AFR)	T - Une session par an
70. Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, vingt et unième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	Mai/juin	Rome	30 G	I (AAICCEFR)	T SR Deux sessions par an
71. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, trente-septième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	6-17 juin	Vienne	20 G	I (ACBFR)	T - Une session par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
72. Comité des contributions, quarante-huitième session [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	6 juin-1er juillet	New York	18 E	I (AA/CEFR)	T - Une session par an
73. PNUD - Conseil d'administration - Comité budgétaire et financier [décision du Conseil d'administration à sa douzième session]	6 juin-1er juillet	Genève	48 G	I (AA/CEFR)	T - Une session par an
74. PNUD - Conseil d'administration, trente-cinquième session [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	6 juin-1er juillet	Genève	48 G	I (AA/CEFR)	T SR Une session par an
75. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, trente et unième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	13-24 juin	New York	53 G	I (AA/CEFR)	T PV Une session par an
76. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple en lutte d'Afrique du Sud [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	16 juin	New York	18 G	I (AA/CEFR)	T PV Deux sessions par an
77. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	16-20 juin	New York	3 E	I (AF)	T - Deux sessions par an
78. Comité de l'information [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	27 juin-15 juillet	New York	70 G	I (AA/CEFR)	T - Deux sessions par an
79. Réunion préparatoire régionale pour l'Europe du huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 1987/49 du Conseil économique et social]	Juin (5 jours)	Genève	A déterminer	I (AF)	T - Deux sessions par an
80. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juin (1 séance)	New York	9 E	-	- - Trois sessions d'une séance chacune par an
81. Conseil mondial de l'alimentation, quatorzième session ministérielle [résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Juin (4 jours)	Rome	36 G	I (AA/CEFR)	T - Une session par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
82. Conférence du désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juin-août (12 semaines)	Genève	40 G	I (AA/CEFR)	Deux sessions par an
83. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	4-8 juillet	Genève	5 E	I (AEFR)	Trois sessions par an
84. Conseil économique et social, seconde session ordinaire [Charte]	6-29 juillet	Genève	54 G	I (AA/CEFR)	Deux sessions par an
85. Comité des droits de l'homme, trente-troisième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	11-29 juillet	Genève	18 E	I (AA/CEFR)	Trois sessions par an
86. CPPI, vingt-huitième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	11-29 juillet	New York	15 E	I (AEFR)	Deux sessions par an
87. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail des communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	25 juillet-5 août	Genève	5 E	I (AEFR)	Une session par an
88. ONU - Conseil, trente et unième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	Deux sessions par an
89. Réunion préparatoire régionale pour l'Asie et le Pacifique du huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 1987/49 du Conseil économique et social]	Juillet (5 jours)	Bangkok	A déterminer	I (ACFR)	T -
90. Réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination [résolutions 2008 (LX) du Conseil économique et social et 31/93 de l'Assemblée générale]	Juillet (2 jours)	Genève	21 G 25 ST	I (AA/CEFR)	Une session par an
91. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 à 2 semaines)	New York	21 E	I (AF)	Une session par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
92. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	New York	9 E	I (AF)	Trois sessions par an
93. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	New York	9 E	-	Quatre réunions par an
94. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	1er-5 août	Genève	5 E	I (AEFR)	Une session par an
95. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe des Cinq sur l'esclavage [résolution 16 (LVI) du Conseil économique et social]	1er-5 août	Genève	5 E	I (AEFR)	Une session par an
96. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe d'experts en matières et objets explosibles, vingt-huitième session [résolution 1979/42 du Conseil économique et social]	1er-5 août	Genève	12 G	I (AFR)	T -
97. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, trente-septième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	1er-19 août	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an
98. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, trente-huitième session [résolution 2050 (LXII) du Conseil économique et social]	8-12 août	Genève	12 G	I (AFR)	T - Deux sessions par an
99. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, quarantième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	8 août- 2 septembre	Genève	26 E	I (AAICEFR)	T SR Une session par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
100. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée de solidarité avec la lutte des femmes d'Afrique du Sud et de Namibie [résolution 36/172 K de l'Assemblée générale]	10 août	New York	18 G	I (AA/CEFR)	T PV
101. Commission océanographique inter-gouvernementale - Groupe de travail [résolution 1893 (XVII) du Conseil économique et social]	15-19 août	New York	75 G	I (AEFR)	T - Une session par an
102. Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, dixième session [résolutions 1979/19 et 1982/29 du Conseil économique et social]	22-31 août	Vienne	27 E	I (AA/CEFR)	T - Une session tous les deux ans
103. UNRWA - Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	25 août	Vienne	10 G	I (AA/IF)	T - Une session par an
104. Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Journée de la Namibie [résolution 3111 (XXV,II) de l'Assemblée générale]	26 août	New York	31 G	I (AA/CEFR)	T PV
105. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, vingtième session [résolution 31/133 de l'Assemblée générale]	29 août-2 septembre	New York	5 G	-	- Deux sessions par an
106. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Août (5 séances par semaine)	New York	24 G	I (AA/CEFR)	T PV b/ Deux sessions par an
107. Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement, huitième session [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	6-15 septembre	New York	28 E	I (AA/CEFR)	T - Une session par an
108. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	6 septembre-23 décembre	New York	16 E	I (AA/CEFR)	T - Deux sessions par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
109. Neuvième Réunion des Etats parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	16 septembre	New York	80+ G	I (AA/CEFR)	T SR Une session tous les deux ans
110. Assemblée générale, quarante-troisième session [Charte]	20 septembre-décembre	New York	159 G	I (AA/CEFR)	T PV/SR d/
111. Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Septembre (1 semaine)	New York	25 E	I (AA/CEFR)	T - Deux sessions par an
112. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (4 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T PV c/ Deux sessions par an
113. HCR - Comité exécutif, trente-neuvième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (3 semaines)	Genève	41 G	I (AA/CEFR)	T SR Une session par an
114. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	9 E	-	- Trois sessions d'une séance chacune par an
115. Organe international de contrôle des stupéfiants, quarante-quatrième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	5-21 octobre	Vienne	13 E	I (AA/CEFR)	T - Deux ou trois sessions par an
116. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	11 octobre	New York	18 G	I (AA/CEFR)	T PV
117. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	17-21 octobre	Genève	5 E	I (AEF.)	T - Trois sessions par an
118. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail du nouvel ordre économique international, dixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	17-28 octobre	Vienne	36 G	I (AA/CEFR)	T - Deux sessions par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
119. Comité des droits de l'homme, trente-quatrième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	24 octobre-11 novembre	Genève	18 E	I (AA/CEFR)	T SR Trois sessions par an
120. Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Séance solennelle pour célébrer la Semaine de solidarité avec le peuple namibien et son mouvement de libération, la SWAPO [résolution 31/150 de l'Assemblée générale]	27 octobre	New York	31 G	I (AA/CEFR)	T PV Une session par an
121. Commission des stupéfiants - Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de stupéfiants pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolution 1987/14 du Conseil économique et social]	Octobre (1 semaine)	Une capitale de la région	A déterminer	I (AEF)	T - Une session par an
122. Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes du huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 1987/49 du Conseil économique et social]	Octobre (5 jours)	Santiago	A déterminer	I (AEF)	T Deux sessions par an
123. Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite de la région pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	Octobre (3 jours)	Une capitale	5 G	-	- - Deux sessions par an
124. Comité administratif de coordination, seconde session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre (3 jours)	New York	25 ST	I (AF)	T - Deux sessions par an
125. Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, vingt-deuxième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	Octobre	Rome	30 G	I (AA/CEP)	T SR Deux sessions par an
126. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 semaine)	New York	9 E	I (AF)	T - Trois sessions par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
127. Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolution 347 (IV) de l'Assemblée générale]	16-18 novembre	New York	7 E	I (AF)	Une session par an
128. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	21 novembre	New York	9 E	-	Quatre réunions par an
129. Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	21-22 novembre	New York	3 E	I (AF)	Deux sessions par an
130. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	23 G	I (AARCEFR)	PV
131. Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique du huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 1987/49 du Conseil économique et social]	Novembre (5 jours)	Addis-Abeba A	déterminer	I (AARF)	-
132. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions, aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	170 G	I (AARCEFR)	-
133. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	170 G	I (AARCEFR)	Une réunion par an
134. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	170 G	I (AARCEFR)	Une réunion par an

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
135. Commission des stupéfiants - Treizième réunion des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants des pays de la région de l'Asie et du Pacifique [résolution 1845 (LVI) du Conseil économique et social]	Novembre (1 semaine)	Une capitale de la région	26 G	-	Une session par an
136. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, quinzième session [résolutions 1488 (XLVIII) et 1979/42 du Conseil économique et social]	Décembre (8 jours)	Genève	12 G	I (AFR)	Une session tous les deux ans
137. ONU - Conseil, trente-deuxième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	Deux sessions par an
138. Réunion préparatoire régionale pour l'Asie occidentale du huitième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 1987/49 du Conseil économique et social]	Décembre (5 jours)	Raqdad	A déterminer	I (AARF)	
139. PNUD - Réunion consultative interorganisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Décembre (3 jours)	New York	33 ST	-	
140. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	159 G	I (AARCEFR)	Une session par an
141. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, vingt-troisième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	13 G	I (AARCEFR)	Une session par an
142. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail des paiements internationaux, dix-huitième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	Quatrième trimestre (2 semaines)	Vienne	36 G	I (AARCEFR)	Deux sessions par an
143. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	Selon les besoins

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
144. Conseil de sécurité - Comité créé en application de la résolution 421 (1977) du Conseil de sécurité concernant la question de l'Afrique du Sud	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
145. Conseil de sécurité - Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1re séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
146. Conseil de sécurité - Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506e séance	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
147. Conseil de sécurité - Sous-Comité ad hoc pour la Namibie [résolutions 276 (1970) et 283 (1970) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
148. Conseil de sécurité - Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
149. Conseil de sécurité - Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
150. Conseil de sécurité - Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	4 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
151. Conseil de sécurité - Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
152. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	33 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
153. Conseil des Nations Unies pour la Namibie [résolution 2248 (S-V) de l'Assemblée générale, sect. II]	Selon les besoins	New York	31 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
154. Comité spécial contre l'apartheid [résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	18 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
155. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T - Selon les besoins
156. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	23 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
157. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AP)	T - Selon les besoins
158. CNUCED - Conférences et autres réunions sur les produits de base [décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	Selon les besoins (40 semaines au maximum)	Genève	e/	I (AARCEFR)	T - Selon les besoins
159. CNUCED - Autres groupes de travail, groupes d'étude et groupes d'experts [convoqués dans chaque cas en vertu d'une résolution spéciale]	Selon les besoins (16 semaines au maximum)	Genève	G ou E	I (AARCEFR)	T - Selon les besoins
160. Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif [résolution 957 (X) de l'Assemblée générale]	Si nécessaire	New York	29 G	I (AARCEFR)	T PV Si nécessaire
161. CNUCED - Sessions de deux ou trois grandes commissions	Tout au long de l'année (1 à 2 semaines chaque fois)	Genève	e/	I (AARCEFR)	T - Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
162. Commission spéciale du Conseil économique et social chargée d'entreprendre l'étude approfondie de la structure et des fonctions du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social [décision 1987/112 et résolution 1987/64 du Conseil économique et social]	A déterminer (50 séances)	New York	159 G	I (AARCEFR)	-
163. Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement [résolution 41/60 G de l'Assemblée générale]	A déterminer (5 semaines)	New York	159 G	I (AARCEFR)	T PV

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
164. Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer [résolution 37/66 de l'Assemblée générale]	A déterminer (4 semaines)	Genève, Kingston ou New York	159 G	I (AA/CEFR)	T -
165. Comité des droits économiques, sociaux et culturels [résolutions 1982/33 et 1985/17 du Conseil économique et social]	A déterminer (3 semaines)	Genève	18 E	I (AA/CEFR)	T SR Une session par an
166. Comité préparatoire de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, troisième session [résolution 3183 (XXVII) de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	New York	159 G	I (AA/CEFR)	T SR
167. Comité préparatoire de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, quatrième session [résolution 3183 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	New York	159 G	I (AA/CEFR)	T SR
168. Conférence internationale sur le Kampuchea [résolution 35/6 de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	New York	170 G	I (AA/CEFR)	T -
169. Consultation mondiale sur la discrimination raciale axée sur la coordination des activités internationales de lutte contre le racisme et la discrimination raciale [résolution 40/22 de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	Genève	A déterminer	I (AF)	T -
170. CNUCED - Conseil du commerce et du développement, trente-quatrième session, deuxième partie [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la Conférence]	A déterminer (2 semaines)	Genève	e/	I (AA/CEFR)	T - Une session en deux parties chaque année
171. CNUCED - Conseil du commerce et du développement, trente-cinquième session, première partie [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la Conférence]	A déterminer (2 semaines)	Genève	e/	I (AA/CEFR)	T - Une session en deux parties chaque année

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
172. CNUCED - Groupe de travail de la réglementation internationale des transports maritimes, quatorzième session [décision 46 (VII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (2 semaines)	Genève	e/ I (AARCEFR)	T -	Selon les besoins
173. CNUCED - Comité des transports maritimes, treizième session [décision 11 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (2 semaines)	Genève	e/ I (AARCEFR)	T -	Deux fois entre les sessions de la Conférence
174. CNUCED - Groupe intergouvernemental d'experts des pratiques commerciales restrictives, septième session [TD/B/RPB/CONF/10/Rev.1, sect. G, par. 6, approuvé par la résolution 35/63 de l'Assemblée générale]	A déterminer (1 à 2 semaines)	Genève	e/ I (AARCEFR)	T -	Une session par an
175. CNUCED - Comité spécial des préférences, seizième session [résolution 77 (III) de la Conférence]	A déterminer (1 à 2 semaines)	Genève	e/ I (AARCEFR)	T -	Une session par an
176. CNUCED - Sous-Comité permanent des produits de base, si nécessaire [TD/B/21/Rev.1, par. 97, conformément à la décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 à 2 semaines)	Genève	e/ I (AARCEFR)	T -	Si nécessaire
177. CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, quinzisième session [résolution 114 (V) de la Conférence et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	e/ I (AARCEFR)	T -	Deux sessions par an
178. CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, seizième session [résolution 114 (V) de la Conférence et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	e/ I (AARCEFR)	T -	Deux sessions par an
179. CNUCED - Groupe permanent des produits synthétiques et de remplacement (si nécessaire) [TD/B/21/Rev.1, par. 97, conformément à la décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	e/ I (AARCEFR)	T -	Selon les besoins

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
180. CNICED - Comité du tungstène, dix-neuvième session (si nécessaire) [décision 7 (*) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	e/	I (AAC/CEFR)	T - Selon les besoins
181. Réunion des Etats parties à la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports [résolution 40/64 G de l'Assemblée générale]	A déterminer (1 jour)	New York	A déterminer	I (AAC/CEFR)	T -
182. Comité consultatif du programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe [résolution 2431 (XXIII) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	13 G	I (AEFR)	T - Selon les besoins
183. Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud [résolution 2054 B (XX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	5 G	I (AEF)	T - Selon les besoins
184. Réunion entre le secrétariat de l'Organisation de la Conférence islamique et les secrétaires de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes des Nations Unies [résolution 37/4 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	25 ST	I (AF)	T - Une session par an
185. Comité de la planification du développement - Groupe de travail II [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I (ACEFR)	T - Une session par an
186. Comité de la planification du développement - Groupe de travail III [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I (ACEFR)	T - Une session par an
187. Commission des sociétés transnationales, reprise de la session extraordinaire [résolution 1987/57 du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	159 G	I (AAC/CEFR)	T -
188. Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea [résolution 36/5 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	10 G	I (AAC/CEFR)	T -

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
189. Commission contre l'apartheid dans les sports [résolution 40/64 G de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	15 E	I (AARCEFR)	T -
190. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture, septième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	5 E	I (AE)	T - Une session par an
191. Comité de la planification du développement - Groupe de travail I [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	Genève	24 E	I (ACEFR)	T - Une session par an
192. Conférence d'examen du code de conduite international des conférences maritimes [art. 52 de la Convention, TD/Code/13/Add.1]	A déterminer	Genève	A déterminer	I (AARCEFR)	T -
193. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Une session par an
194. Comité contre la torture [résolution 39/146 A de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	A déterminer	I (AARCEFR)	T -
195. CEPALC, vingt-deuxième session [résolution 106 (VI) et décision 1985/188 du Conseil économique et social et résolution 465 (XX) de la Commission]	A déterminer	Brésil*	44 G	I (AEF)	T - Une session tous les deux ans

Notes

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale.

a/ Les langues dans lesquelles des services d'interprétation (I) seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction (T) seront assurés et des comptes rendus (PV, SR) établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels, lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

b/ Pour les séances plénières seulement.

c/ En cas d'auditions.

d/ L'usage est de n'établir de comptes rendus sténographiques que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

e/ Ouvert à la participation de tous les Etats membres de la CNUCED intéressés [résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9].

B. PROJET DE CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS DES PRINCIPAUX ORGANES DES INSTITUTIONS
SPECIALISÉES ET DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE, 1988

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion
1. OMS - Conseil exécutif, quatre-vingt-unième session	11-20 janvier	Genève
2. FIDA - Conseil des gouverneurs, onzième session	26-29 janvier	Rome
3. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent trente-neuvième session	18 février-4 mars	Genève
4. OACI - Conseil, cent vingt-troisième session	22 février-27 mars	Montréal
5. AIEA - Conseil des gouverneurs	23 février	Vienne
6. UPU - Conseil exécutif	18 avril-5 mai	Berne
7. FIDA - Conseil d'administration, trente-troisième session	Avril	Rome
8. Unesco - Conseil exécutif, cent vingt-neuvième session	Avril-mai	Paris
9. OMS - Assemblée mondiale de la santé, quarante et unième session	2-14 mai	Genève
10. OMS - Conseil exécutif, quatre-vingt-deuxième session	16-17 mai	Genève
11. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent quarantième session	23-28 mai, tout de suite après la Conférence	Genève
12. OACI - Conseil, cent vingt-quatrième session	Mai-juin	Montréal
13. OIT - Conférence générale, soixante-quinzième session	1er-22 juin	Genève
14. AIEA - Conseil des gouverneurs	7 juin	Vienne
15. UIT - Conseil d'administration, quarante-troisième session	Juin (3 semaines)	Genève
16. OMI - Conseil, soixantième session	Juin	Londres
17. OMM - Comité exécutif, quarantième session	Juin	Genève
18. AIEA - Conseil des gouverneurs	15 septembre	Vienne

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion
19. AIEA - Conférence générale	19 septembre	Vienne
20. AIEA - Conseil des gouverneurs	26 septembre	Vienne
21. OMPI - Organes directeurs	26 septembre-3 octobre	Genève
22. Banque mondiale/FMI - Assemblées annuelles des conseils des gouverneurs	27-29 septembre	Berlin (Ouest)
23. FIDA - Conseil d'administration, trente-quatrième session	Septembre	Rome
24. Unesco - Conseil exécutif, cent trentième session	Septembre/octobre	Paris
25. UPU - Conseil consultatif des études postales	17 octobre-4 novembre	Berne
26. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent quarante et unième session	7-18 novembre	Genève
27. OACI - Conseil, cent vingt-cinquième session	14 novembre-16 décembre	Montréal
28. OMI - Conseil, soixante et unième session	Novembre	Londres
29. FAO - Conseil, quatre-vingt-quatorzième session	Novembre	Rome
30. FIDA - Conseil d'administration, trente-cinquième session	Décembre	Rome
31. FIDA - Conseil des gouverneurs, douzième session	Décembre	Rome

C. PROJET DE CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN 1989
(au 1er septembre 1987)

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
1. Comité d'état-major [Charte]	6 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	Un vendredi sur deux
2. Commission des droits de l'homme - Groupe des Trois créé conformément à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3068 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	23-27 janvier	Genève	3 G	I (AArCEFR)	Une session par an
3. Quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques [résolution 1985/124 du Conseil économique et social]	23-27 janvier	New York	159 G	I (AEF)	Une fois tous les quatre ans
4. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) du Conseil économique et social]	23 janvier-3 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	Une session tous les deux ans
5. Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement, neuvième session [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	30 janvier-8 février	New York	28 E	I (AArCEFR)	Une session par an
6. Commission des droits de l'homme, quarante-cinquième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	30 janvier-11 mars	Genève	43 G	I (AArCEFR)	Une session par an
7. Commission de statistique, vingt-cinquième session [résolutions 8 (I), 8 (II) et 1566 (L) du Conseil économique et social]	6-15 février	New York	24 G	I (AArCEFR)	Une session tous les deux ans
8. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	7-10 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	Une session par an
9. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	13 février	New York	9 E	-	Quatre réunions par an
10. Commission de la population, vingt-cinquième session [résolutions 150 (VII) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social]	21 février-2 mars	New York	27 G	I (AArCEFR)	Une session tous les deux ans

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
11. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	27-28 février	New York	10 G	I (AARCEF)	Une session par an
12. Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports, septième session [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	27 février-10 mars	New York	34 G	I (AARCEFR)	Une session par an
13. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité scientifique et technique, vingt-sixième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	Février (2 semaines)	New York	53 G	I (AARCEFR)	Une session par an
14. Commission du développement social, trentième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social]	Février (8 jours)	Vienne	32 G	I (AARCEFR)	Une session tous les deux ans
15. Commission des stupéfiants, trente-troisième session [résolution 9 (I) du Conseil économique et social]	Février (8 jours)	Vienne	40 G	I (AARCEFR)	Une session tous les deux ans
16. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme - Conseil d'administration, neuvième session [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Saint-Domingue	11 E	I (AEF)	Une session par an
17. Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	Février (1 jour)	Vienne	5 G	-	Deux sessions par an
18. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, session d'organisation [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février (1 ou 2 séances)	New York	24 G	I (AARCEFR)	Deux sessions par an
19. PNUD - Conseil d'administration, réunion d'organisation [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale et décision 85/17 du Conseil d'administration]	Février	New York	48 G	I (AARCEFR)	Une session par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
20. Conférence au désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Février-avril (12 semaines)	Genève	40 G	I (AA/CEFR)	Deux sessions par an
21. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, trente-huitième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	6-24 mars	Genève	18 E	I (ACEFR)	Deux sessions par an
22. CPPI, vingt-cinquième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	6-24 mars	New York	15 E	I (AEFR)	Deux sessions par an
23. Comité de l'information, session d'organisation [résolution 33/115 de l'Assemblée générale]	13-14 mars	New York	70 G	I (AA/CEFR)	
24. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	13-17 mars	New York	5 E	I (AEFR)	Trois sessions par an
25. Comité des droits de l'homme, trente-cinquième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	20 mars-7 avril	New York	18 E	I (AA/CEFR)	Trois sessions par an
26. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	21 mars	New York	18 G	I (AA/CEFR)	
27. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	New York	9 E	I (AF)	Trois sessions par an
28. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mars (1 jour)	New York	21 G	I (AA/CEFR)	Une session par an
29. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, huitième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	Mars	Vienne	23 E	I (AA/CEFR)	Une session par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
30. Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, septième session [résolution 37/66 de l'Assemblée générale]	Mars/avril (4 semaines)	Kingston	159 G	I (AARCEFR)	T -
31. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	9 E	-	Trois sessions d'une séance chacune par an
32. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité juridique, vingt-huitième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	Mars-avril (3 semaines)	New York	53 G	I (AARCEFR)	T SR Une session par an
33. CESAP, quarante-cinquième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Mars/avril	Bangkok	38 G	I (ACFR)	T - Une session par an
34. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, trente-huitième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	Mars/juin (1 semaine)	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T - Une session par an
35. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Mars/juillet (3 à 5 séances par semaine)	New York	24 G	I (AARCEFR)	T PV b/ Deux sessions par an
36. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail des paiements internationaux, dix-neuvième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	Premier ou deuxième trimestre (2 semaines)	New York	36 G	I (AARCEFR)	T - Deux sessions par an
37. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, douzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Premier ou deuxième trimestre (2 semaines)	Vienne	36 G	I (AARCEFR)	T - Deux sessions par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
38. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail du nouvel ordre économique international, onzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Premier ou deuxième trimestre (2 semaines)	New York	36 G	I (AARCEFR)	Deux sessions par an
39. Comité des ressources naturelles, onzième session [résolutions 1535 (XLIX) et 1621 A (LI) du Conseil économique et social]	27 mars-5 avril	New York	54 G	I (AARCEFR)	Une session tous les deux ans
40. Commission des sociétés transnationales, quinzisième session [résolution 1913 (LVII) du Conseil économique et social]	5-14 avril	New York	48 G	I (AARCEFR)	Une session par an
41. CEE, quarante-quatrième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	12-22 avril	Genève	34 G	I (AFR)	Une session par an
42. Comité de la planification du développement, vingt-cinquième session [résolutions 1079 (XXXIX) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	19-28 avril	New York	24 E	I (ACEFR)	Une session par an
43. Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	24-28 avril	New York	25 E	I (AARCEFR)	Deux sessions par an
44. Commission des établissements humains, douzième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 32/162 de l'Assemblée générale]	25 avril-4 mai	Nairobi	58 G	I (AARCEFR)	Une session tous les deux ans
45. FISE - Conseil d'administration, Comité de l'administration et des finances et Comité du programme [résolution 57 (I) de l'Assemblée générale]	Avril (2 semaines)	New York	41 G	I (AARCEFR)	Une session par an
46. UNITAR - Conseil d'administration, vingt-cinquième session [résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale]	Avril (1 semaine)	New York	28 E	I (ACEFR)	Une session par an
47. Commission des stupéfiants - Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants des pays de la région africaine [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	Avril (1 semaine)	Addis-Abeba	25 G	I (AARF)	Une session par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/		Fréquence
				I	T	
48. Comité administratif de coordination, première session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Avril (3 jours)	New York	25 ST	I (AF)	T -	Deux sessions par an
49. CEA - Comité technique préparatoire plénier, dixième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Avril	Addis-Abeba	50 G	I (AARF)	T -	Une session par an
50. CEA - quinzième réunion de la Conférence des ministres, vingt-quatrième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Avril	Addis-Abeba	50 G	I (AARF)	T -	Une session par an
51. CESA0, quinzième session [résolution 1818 (LV) du Conseil économique et social]	Avril/mai (1 semaine)	Baqda	14 G	I (AARF)	T -	Une session tous les deux ans
52. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	Avril-juillet	New York	16 E	I (AARCEFR)	T -	Deux sessions par an
53. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	1er-26 mai	New York	159 G	I (AARCEFR)	T PV	Une session par an
54. Conseil économique et social, première session ordinaire [Charte]	2-26 mai	New York	54 G	I (AARCEFR)	T SR b/	Deux sessions par an
55. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction), cinquante-sixième session [Charte]	8 mai-2 juin	New York	5 G	I (ACFR)	T PV b/	Une session par an
56. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	15 mai	New York	9 E	-	- -	Quatre réunions par an
57. PNUE - Conseil d'administration, seizième session [résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale]	15-26 mai	Nairobi	58 G	I (AARCEFR)	T -	Une session par an
58. Comité du programme et de la coordination, vingt-neuvième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (4 semaines)	New York	21 G	I (AARCEFR)	T -	Une session par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
59. Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, sixième session [résolution 33/134 de l'Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	New York	170 G	I (AACCEFR)	T - Une session tous les deux ans
60. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Mai	Genève	7 E	I (AF)	T PV C/ Deux sessions par an
61. Commission du droit international, quarante et unième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	Mai-juillet (12 semaines)	Genève	34 E	I (AACCEFR)	T SR Une session par an
62. Organe international de contrôle des stupéfiants, quarante-cinquième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Mai-juin (2 semaines)	Vienne	13 E	I (AACCEFR)	T - Deux ou trois sessions par an
63. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Mai/juin (1 semaine)	New York	6 E	I (AFR)	T - Une session par an
64. Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, vingt-troisième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	Mai-juin	Rome	30 G	I (AAFEF)	T SR Deux sessions par an
65. Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, neuvième session [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	5-16 juin	New York	159 G	I (AACCEFR)	T - Une session tous les deux ans
66. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple en lutte d'Afrique du Sud [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	16 juin	New York	18 G	I (AACCEFR)	T PV Une session par an
67. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	19-23 juin	New York	3 E	I (AF)	T - Deux sessions par an
68. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, vingt-deuxième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	Deuxième ou troisième trimestre (4 semaines)	Vienne	36 G	I (AACCEFR)	T SR Une session par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
69. PNUD - Conseil d'administration, trente-sixième session [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	Juin (4 semaines)	New York	48 G	I (AA/CEFR)	T SR Une session par an
70. PNUD - Conseil d'administration - Comité budgétaire et financier [décision du Conseil d'Administration à sa douzième sess.]	Juin (4 semaines)	New York	48 G	I (AA/CEFR)	T - Une session par an
71. Comité des contributeurs quarante-septième session [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	Juin (3 semaines)	New York	18 E	I (AA/CEFR)	T - Une session par an
72. Comité de l'information [résolution 33/115 de l'Assemblée générale]	Juin (3 semaines)	New York	70 G	I (AA/CEFR)	T - Une session par an
73. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, trente-deuxième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	Juin (2 semaines)	New York	53 G	I (AA/CEFR)	T PV Une session par an
74. Conseil mondial de l'alimentation, quinzième session ministérielle [résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Juin (4 jours)	Rome	36 G	I (AA/CEFR)	T - Une session par an
75. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juin (1 séance)	New York	9 E	-	- - Trois sessions d'une séance chacune par an
76. Conférence du désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juin-août (12 semaines)	Genève	40 G	I (AA/CEFR)	T PV Deux sessions par an
77. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	3-7 juillet	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
78. Conseil économique et social, seconde session ordinaire [Charte]	5-28 juillet	Genève	54 G	I (AA/CEFR)	T SR b/ Deux sessions par an
79. Comité des droits de l'homme, trente-sixième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	10-28 juillet	Genève	18 E	I (AA/CEFR)	T SR Trois sessions par an
80. CPPI, vingt-sixième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	10-28 juillet (3 semaines)	New York	15 E	I (AEFR)	T - Deux sessions par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
81. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail des communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	24 juillet- 4 août	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Une session par an
82. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	31 juillet- 4 août	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Une session par an
83. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe des Cinq sur l'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	31 juillet- 4 août	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Une session par an
84. Conseil de l'ONU, trente-troisième session [résolution 1981 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T - Deux sessions par an
85. Réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Juillet (2 jours)	Genève	21 G 25 ST	I (AAC/CEFR)	T - Une session par an
86. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet-août (2 semaines)	New York	21 E	I (AF)	T - Une session par an
87. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	New York	9 F	I (AF)	T - Trois sessions par an
88. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	New York	9 E	-	- - Quatre réunions par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
89. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, trente-neuvième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	7-25 août	Genève	18 E	I (ACEFR)	Deux sessions par an
90. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, quarante et unième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	7 août- 1er septembre	Genève	26 E	I (AA/CEFR)	Une session par an
91. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée de solidarité avec la lutte des femmes d'Afrique du Sud et de Namibie [résolution 36/172 K de l'Assemblée générale]	9 août	New York	18 G	I (AA/CEFF)	PV
92. Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Journée de la Namibie [résolution 3911 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	25 août	New York	31 G	I (AA/CEFR)	PV
93. Commission océanographique inter-gouvernementale - Groupe de travail [résolution 1893 (LVII) du Conseil économique et social]	28 août- 1er septembre	New York	75 G	I (AEFR)	Une session par an
94. Commission consultative de l'UNRWA [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	31 août	Vienne	10 G	I (AA/RF)	Une session par an
95. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Août (5 séances par semaine)	New York	24 G	I (AA/CEFR)	Deux sessions par an
96. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, quarantième session [résolution 2050 (LXII) du Conseil économique et social]	Août	Genève	12 G	I (AFR)	Deux sessions par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
97. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	5 septembre- 22 décembre	New York	16 E	I (AAC/CEFR)	T - Deux sessions par an
98. Assemblée générale, quarante-quatrième session [Charte]	19 septembre- décembre	New York	159 G	I (AAC/CEFR)	T PV/SR d/ Une session tous les deux ans
99. Groupe d'experts des noms géographiques, quatorzième session [résolutions 715 (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	Septembre (10 jours)	Genève	70 E	I (AAC/CEFR)	T - Une session tous les deux ans
100. Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Septembre (1 semaine)	New York	25 E	I (AAC/CEFR)	T - Deux sessions par an
101. Commission de statistique - Groupe de travail des programmes statistiques internationaux et de la coordination, treizième session, [résolution 1306 (XLIV) du Conseil économique et social]	Septembre (4 jours)	Genève	8 G	I (AAC/CEFR)	T - Une session tous les deux ans
102. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre- octobre (4 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T PV c/ Deux sessions par an
103. HCR - Comité exécutif, trente-huitième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Septembre- octobre (3 semaines)	Genève	41 G	I (AAC/CEFR)	T SR Une session par an
104. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre- octobre (1 séance)	New York	9 E	-	- - Trois sessions d'une séance chacune par an
105. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe d'experts en matières et objets explosibles, vingt-neuvième session [résolution 1979/42 du Conseil économique et social]	Septembre- octobre	Genève	12 G	I (AFR)	T - Deux sessions par an
106. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail des paiements internationaux, vingtième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	Troisième ou quatrième trimestre (2 semaines)	Vienne	50 G	I (AAC/CEFR)	T - Deux sessions par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
107. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, treizième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Troisième ou quatrième trimestre (2 semaines)	New York	36 G	I (AARCEFR)	T - Deux sessions par an
108. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Groupe de travail du nouvel ordre économique international, douzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Troisième ou quatrième trimestre (2 semaines)	Vienne	36 G	I (AARCEFR)	T - Deux sessions par an
109. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	11 octobre	New York	18 G	I (AARCEFR)	T PV
110. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	16-20 octobre	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Trois sessions par an
111. Comité des droits de l'homme, trente-septième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	23 octobre-10 novembre	Genève	18 E	I (AARCEFR)	T SR Trois sessions par an
112. Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Séance solennelle pour célébrer la Semaine de solidarité avec le peuple namibien et son mouvement de libération, la SWAPO [résolution 31/150 de l'Assemblée générale]	27 octobre	New York	31 G	I (AARCEFR)	T PV
113. Commission des stupéfiants - Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants des pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolution 1987/34 du Conseil économique et social]	Octobre (1 semaine)	Une capitale A déterminer de la région	A	I (AEF)	T - Une session par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
114. Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	Octobre (3 jours)	Une capitale de la région	5 G	- - -	Deux sessions par an
115. Comité administratif de coordination, seconde session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre (3 jours)	New York	25 ST	I (AF) T -	Deux sessions par an
116. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, vingt-quatrième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Octobre (2 jours)	New York	13 G	I (AACRFR) T -	Une session par an
117. Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, vingt-quatrième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	Octobre	Rome	30 G	I (AACRFR) T SR	Deux sessions par an
118. Organe international de contrôle des stupéfiants, quarante-sixième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	Octobre-novembre (3 semaines)	Vienne	13 E	I (AACRFR) T -	Deux ou trois sessions par an
119. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre-novembre (1 semaine)	New York	9 E	I (AF) T -	Trois sessions par an
120. Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolution 347 (IV) de l'Assemblée générale]	15-17 novembre	New York	7 E	I (AF) T -	Une session par an
121. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	20 novembre	New York	9 E	- - -	Quatre réunions par an
122. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	20-21 novembre	New York	3 E	I (AF) T -	Deux sessions par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
123. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	23 G	I (AAICCEFR)	T PV
124. Commission des stupéfiants, réunion des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants des pays de la région de l'Asie et du Pacifique [résolution 1845 (LVI) du Conseil économique et social]	Novembre (1 semaine)	Une capitale de la région	26 G	-	- - Une session par an
125. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	170 G	I (AAICCEFR)	T -
126. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	170 G	I (AAICCEFR)	T - Une séance par an
127. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	170 G	I (AAICCEFR)	T - Une séance par an
128. Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolutions 1273 (XLIII) et 1765 (LIV) du Conseil économique et social]	4-15 décembre	Genève	25 E	I (AEF)	T - Une session tous les deux ans
129. Conseil de l'ONU, trente-quatrième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T - Deux sessions par an
130. PNUD - Réunion consultative inter-organisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Décembre (3 jours)	New York	33 ST	-	- -

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
131. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	159 G	I (AARCEFR)	T PV Une session par an
132. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T PV Selon les besoins
133. Conseil de sécurité - Comité créé en application de la résolution 421 (1977) du Conseil de sécurité concernant la question de l'Afrique du Sud	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
134. Conseil de sécurité - Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1ère séance en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
135. Conseil de sécurité - Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506e séance	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
136. Conseil de sécurité - Sous-Comité ad hoc pour la Namibie [résolutions 276 (1970) et 283 (1970) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
137. Conseil de sécurité - Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
138. Conseil de sécurité - Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
139. Conseil de sécurité - Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	4 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
140. Conseil de sécurité - Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
141. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son Groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	33 G	I (AARCEFR)	T - Selon les besoins

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
142. Conseil des Nations Unies pour la Namibie [résolution 2248 (S-V) de l'Assemblée générale, sect. II]	Selon les besoins	New York	31 G	I (AA/CEFR)	T SR b/ Selon les besoins
143. Comité spécial contre l'apartheid [résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	18 G	I (AA/CEFR)	T SR Selon les besoins
144. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AA/CEFR)	T - Selon les besoins
145. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	23 G	I (AA/CEFR)	T SR Selon les besoins
146. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AA/CF)	T - Selon les besoins
147. Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif [résolution 957 (X) de l'Assemblée générale]	Si nécessaire	New York	29 G	I (AA/CEFR)	T PV Si nécessaire
148. CNUCED - Conférences et autres réunions sur les produits de base [décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	Selon les besoins (40 semaines au maximum)	Genève	e/	I (AA/CEFR)	T - Selon les besoins
149. CNUCED - Autres groupes de travail, groupes d'étude et groupes d'experts (convoqués dans chaque cas en vertu d'une résolution spéciale)	Selon les besoins (16 semaines au maximum)	Genève	G ou E	I (AA/CEFR)	T - Selon les besoins
150. CNUCED - Sessions de deux ou trois grandes commissions	Tout au long de l'année (1 à 2 semaines chaque fois)	Genève	e/	I (AA/CEFR)	T - Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
151. Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer [résolution 37/66 de l'Assemblée générale]	A déterminer (4 semaines)	Genève, Kingston ou New York	159 G	I (AA/CEFR)	T -

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
152. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, troisième session [résolution 1982/33 et 1985/17 du Conseil économique et social]	A déterminer (3 semaines)	Genève	18 E	I (AARCEFR)	Une session par an
153. CNUCED - Conseil du commerce et du développement, trente-cinquième session, deuxième partie [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (VI) de la Conférence]	A déterminer (2 semaines)	Genève	e/	I (AARCEFR)	Une session en deux parties par an
154. CNUCED - Conseil du commerce et du développement, trente-sixième session, première partie [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la Conférence]	A déterminer (2 semaines)	Genève	e/	I (AARCEFR)	Une session en deux parties par an
155. CNUCED - Groupe de travail de la réglementation internationale des transports maritimes, quinzisième session [décision 46 (VII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (2 semaines)	Genève	e/	I (AARCEFR)	Une session par an
156. Conférence internationale sur le Kampuchea [résolution 35/6 de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	New York	170 G	I (AARCEFR)	
157. CNUCED - Groupe intergouvernemental d'experts des pratiques commerciales restrictives, huitième session [TD/B/RPB/CONF/10/Rev.1, sect. G, par. 6, approuvé par la résolution 35/63 de l'Assemblée générale]	A déterminer (1 semaine et demie)	Genève	e/	I (AARCEFR)	Une session par an
158. CNUCED - Comité spécial des préférences, dix-septième session [résolution 77 (III) de la Conférence]	A déterminer (1 à 2 semaines)	Genève	e/	I (AARCEFR)	Une session par an
159. CNUCED - Sous-Comité permanent des produits de base (si nécessaire) [TD/R/21/Rev.1, par. 97, conformément à la décision 7 (II) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 à 2 semaines)	Genève	e/	I (AARCEFR)	
160. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, vingt et unième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	5 G	-	Deux sessions par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
161. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, vingt-deuxième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	1 déterminer (1 semaine)	New York	5 G	-	Deux sessions par an
162. CNUCED - Groupe permanent des produits synthétiques et de remplacement (si nécessaire) [TD/B/21/Rev.1, par. 97, conformément à la décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	e/	I (AARCEFR) T -	
163. CNUCED - Comité du tunqstène (si nécessaire) [décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	e/	I (AARCEFR) T -	Selon les besoins
164. CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, dix-septième session [résolution 114 (V) de la Conférence et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	e/	I (AARCEFR) T -	Deux sessions par an
165. CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, dix-huitième session [résolution 114 (V) de la Conférence et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	e/	I (AARCEFR) T -	Deux sessions par an
166. Cinq réunions préparatoires inter-régionales d'experts en vue du huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 1987/49 du Conseil économique et social]	A déterminer (5 jours chacune)	Vienne	12 E	I (AARCEFR) T -	
167. Réunion des Etats parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	A déterminer (1 jour)	Genève	A déterminer	I (AARCEFR) T -	Une session tous les deux ans
168. Centre CNUCED/GATT du commerce international - Groupe consultatif commun, vingt-deuxième session [résolution 2297 (XXII) de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	e/	I (AARCEFR) T -	Une session par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
169. Comité contre la torture [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	A déterminer	I (AARCEFR)	T - A déterminer
170. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture, huitième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	5 E	I (AEF)	T - Une session par an
171. Commission de la condition de la femme, trente-troisième session [résolution 1987/21 du Conseil économique et social]	A déterminer	Vienne	32 G	I (AARCEFR)	T - Une session par an
172. CEPALC - Comité plénier, vingtième session [résolution 106 (VI) du Conseil économique et social]	A déterminer	Santiago	44 G	I (AEF)	T - Une session tous les deux ans
173. Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe [résolution 2431 (XXIII) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	13 G	I (AEFR)	T - Selon les besoins
174. Réunion entre le secrétariat de l'Organisation de la Conférence islamique et les secrétariats de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes des Nations Unies [résolution 37/4 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	25 ST	I (AF)	T - Une session par an
175. Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud [résolution 2054 B (XX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	5 G	I (AEF)	T - Selon les besoins
176. Comité spécial de la Conférence inter-nationale sur le Kampuchea [résolution 36/5 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	10 G	I (AARCEFR)	T -
177. Comité de la planification du développement - Groupe de travail I [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	Genève	24 E	I (ACEFR)	T - Une session par an
178. Comité de la planification du développement - Groupe de travail II [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I (ACEFR)	T - Une session par an

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
179. Comité de la planification du développement - Groupe de travail III [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LX) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I (ACEFR)	T - Une session par an
180. Commission contre l'apartheid dans les sports [résolution 40/64 G de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	15 E	I (AAIC/FR)	T -
181. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Une session par an

Notes

a/ Les langues dans lesquelles des services d'interprétation (I) seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction (T) seront assurés et des comptes rendus (PV, SR) établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels, lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

b/ Pour les séances plénières seulement.

c/ En cas d'auditions.

d/ L'usage est de n'établir de comptes rendus sténographiques que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

e/ Ouvert à la participation de tous les Etats membres de la CNUCED intéressés [résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9].

D. PROJET DE CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS DES PRINCIPAUX ORGANES DES INSTITUTIONS
SPECIALISÉES ET DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE, 1989

Organe	Dates (1989)	Lieu de réunion
1. OMS - Conseil exécutif, quatre-vingt-troisième session	Janvier (2 semaines)	Genève
2. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent quarante-deuxième session	16 février-6 mars	Genève
3. OACI - Conseil, cent vingt-sixième session	Février-mars	Montréal
4. UPU - Conseil exécutif	Mars	Berne
5. FIDA - Conseil d'administration, trente-sixième session	Avril	Rome
6. Unesco - Conseil exécutif, cent trente et unième session	13 mai-19 juin	Paris
7. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), quarante-troisième session	25-30 mai	Genève
8. OACI - Conseil, cent vingt-septième session	29 mai-30 juin	Montréal
9. OMS - Assemblée mondiale de la santé, quarante-deuxième session	Mai (2 semaines)	Genève
10. OMS - Conseil exécutif, quatre-vingt-quatrième session	Mai (2 jours)	Genève
11. UIT - Conseil d'administration, quarante-quatrième session	Mai-juin (3 semaines)	Genève
12. FAO - Conseil, quatre-vingt-quinzième session	12-23 juin	Rome
13. ONUDI - Conseil du développement industriel, troisième session	29 juin-3 juillet	Vienne
14. OIT - Conférence générale, soixante-quinzième session	Juin (3 semaines)	Genève
15. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent quarante-quatrième session	Tout de suite après la Conférence	Genève
16. OMI - Conseil, soixante-deuxième session	Juin	Londres
17. OMM - Comité exécutif, quarante et unième session	Juin	Genève
18. OMPI - Organes directeurs	25 septembre-4 octobre	Genève

Organe	Dates (1988)	Lieu de réunion
19. Banque mondiale/FMI - Assemblées annuelles des conseils des gouverneurs	26-28 septembre	Washington
20. FIDA - Conseil d'administration, trente-septième session	Septembre	Rome
21. Unesco - Conseil exécutif, cent trente-deuxième session	Septembre-octobre	Paris
22. OMI - Conseil, soixante-troisième session	Octobre (1 semaine)	Londres
23. Unesco - Conférence générale, vingt-cinquième session	Octobre-novembre	Paris
24. UPU - Conseil consultatif des études postales	Octobre/novembre	A déterminer
25. FAO - Conseil, quatre-vingt-seizième session	7-9 novembre	Rome
26. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent quarante-cinquième session	9-20 novembre	Genève
27. FAO - Conférence, vingt-cinquième session	11-30 novembre	Rome
28. OACI - Conseil, cent vingt-huitième session	13 novembre-15 décembre	Montréal
29. UPU - Vingt-troisième Congrès postal universel	13 novembre-15 décembre	Washington
30. Unesco - Conseil exécutif, cent trente-troisième session	25-26 novembre	Paris
31. OMI - Assemblée, seizième session	Novembre	Londres
32. FAO - Conseil, quatre-vingt-dix-septième session	1er décembre	Rome
33. FIDA - Conseil d'administration, trente-huitième session	Décembre	Rome
34. ONUDI - Comité des programmes et des budgets, cinquième session	A déterminer (2 semaines)	Vienne
35. ONUDI - Conseil du développement industriel, cinquième session	A déterminer (2 semaines)	Vienne
36. ONUDI - Conférence générale, troisième session	A déterminer (1 semaine)	Vienne

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من مكتبات ودور البزرج و جمع أنحاء العالم . استعمل عنها من المكتبة التي تعامل معها أو كتب إلى الأمم المتحدة . كتب تباع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和...售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
